

**REPUBLIQUE GABONAISE**

**UNION-TRAVAIL-JUSTICE**



**MINISTRE DES EAUX, DES FORETS, DE LA MER, DE L'ENVIRONNEMENT,  
CHARGE DU PLAN CLIMAT, DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE  
ET DU PLAN D'AFFECTATION DES TERRES**



**STRATEGIE NATIONALE REVISEE DE VALORISATION  
ET DE PROMOTION DES PRODUITS FORESTIERS  
AUTRES QUE LE BOIS D'ŒUVRE  
EN REPUBLIQUE GABONAISE  
ET  
PLAN D' ACTIONS 2020 – 2025**

*Mai 2020*

**REPUBLIQUE GABONAISE**

**UNION-TRAVAIL-JUSTICE**



**MINISTRE DES EAUX, DES FORETS, DE LA MER, DE L'ENVIRONNEMENT,  
CHARGE DU PLAN CLIMAT, DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE  
ET DU PLAN D'AFFECTATION DES TERRES**



**STRATEGIE NATIONALE REVISEE DE VALORISATION  
ET DE PROMOTION DES PRODUITS FORESTIERS  
AUTRES QUE LE BOIS D'ŒUVRE  
EN REPUBLIQUE GABONAISE  
ET  
PLAN D' ACTIONS 2020 – 2025**

*Mai 2020*

Ce document a été rédigé par le groupe d'experts désignés par le Comité Consultatif National sur les Produits Forestiers Non Ligneux (CCN-PFNL) lors de la réunion du 27 Novembre 2014, sous l'égide du Ministère en charge des Eaux et Forêts (MINEF).

Les experts sont :

- **Mme ONA ABIAGA Natacha**, Directeur de la Valorisation des Produits Forestiers Autres que le Bois d'Œuvre, MINEF ;
- **Dr MIKISSA Jean Bruno**, Enseignant-chercheur à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF), Conseiller du Ministre, MINEF ;
- **Dr KOUMBA PAMBO Aurélie Flore**, Chercheur à l'Institut de Recherche Agronomique et Forestière (IRAF) – Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST), Responsable au CENAREST de la Commission Scientifique sur les Autorisations de Recherche sur le territoire du Gabon, Coordonnateur Scientifique de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) ;
- **Dr ABERNETHY Katharine**, Enseignant-chercheur à l'Université de Stirling (Stirling, Grande-Bretagne), Représentant de l'Université Stirling au Gabon, Chercheur associé à l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET) -CENAREST.

## SOMMAIRE

<b>Acronymes/Abréviations</b> .....	ii
<b>Contexte</b> .....	1
<b>Fondement du document de stratégie révisée</b> .....	3
<b>La Stratégie Nationale de Valorisation et de Promotion des PFABO</b> .....	4
<b>Vision</b> .....	4
<b>Principes directeurs</b> .....	4
<b>Axes stratégiques</b> .....	5
<b>Axe 1</b> : <i>Sécurisation, diversification et augmentation des revenus des populations rurales</i> .....	5
<b>Axe 2</b> : <i>Formalisation et développement du secteur PFABO pour une meilleure contribution à l'économie nationale</i> .....	7
<b>Axe 3</b> : <i>Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations</i> ..	8
<b>Axe 4</b> : <i>Renforcement des capacités des groupes de production impliqués dans les filières PFABO</i> .....	9
<b>Axe 5</b> : <i>Valorisation et protection des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées aux PFABO</i> .....	10
<b>Axe 6</b> : <i>Renforcement des connaissances scientifiques sur les PFABO et les techniques de gestion durable associées à leur exploitation</i> .....	12
<b>Axe 7</b> : <i>Renforcement du cadre institutionnel et juridique sur les PFABO</i> .....	13
<b>Objectifs opérationnels et résultats attendus</b> .....	15
<b>Les Plans d'actions</b> .....	18
Le Plan d'actions 2020-2025 .....	19
Tableau synoptique du plan d'actions 2020-2025 .....	54
Matrice : Actions/Acteurs du plan d'actions 2020-2025 .....	56
Suivi-Evaluation .....	57
Budget indicatif du plan d'actions 2020-2025 .....	59
<b>Conclusion</b> .....	64
<b>Liste des documents à considérer</b> .....	65

## ACRONYMES / ABRÉVIATIONS

<b>AGASA</b>	Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire
<b>AGANOR</b>	Agence Gabonaise de Normalisation
<b>APIP</b>	Agence de Promotion des Investissements Privés
<b>BP</b>	Bonnes Pratiques
<b>CCN-PFNL</b>	Comité Consultatif National sur les Produits Forestiers Non Ligneux
<b>CDB</b>	Convention sur la Diversité Biologique
<b>CDE</b>	Centre de Développement des Entreprises
<b>CENAREST</b>	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
<b>COMIFAC</b>	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
<b>CORAF/WECARD</b>	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles / <i>West and Central African Council for Agricultural Research and Development</i> )
<b>CT</b>	Connaissances Traditionnelles
<b>DGEPN</b>	Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature
<b>DGES</b>	Direction Générale de l'Economie Sociale
<b>DGI</b>	Direction Générale des Impôts
<b>DVPFABO</b>	Direction de la Valorisation des Produits Forestiers Autres que le Bois d'Œuvre
<b>DPI</b>	Droits de Propriété Intellectuelle
<b>DGICBVPF</b>	Direction Générale des Industries, du Commerce du Bois et de la Valorisation des Produits Forestiers
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>HVA</b>	Haute Valeur Ajoutée
<b>IF/IMF</b>	Institutions Financières / Institutions de Micro-Finances
<b>IGAD</b>	Institut Gabonais d'Appui au Développement
<b>INSAB</b>	Institut National Supérieur d'Agronomie et de Biotechnologies
<b>IRAF</b>	Institut de Recherche Agronomique et Forestière
<b>IRET</b>	Institut de Recherche en Ecologie Tropicale
<b>MEFMEPCODDPAT</b>	Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan Climat, des Objectifs de Développement Durable et du Plan d'Affectation des Terres
<b>Min.</b>	Ministère

## **ACRONYMES / ABRÉVIATIONS**

<b>OAPI</b>	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
<b>OGAPI</b>	Office Gabonais de la Propriété Industrielle
<b>OMC</b>	Organisation Mondiale du Commerce
<b>OMPI</b>	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
<b>PNSAN</b>	Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
<b>PFABO</b>	Produits Forestiers Autres que le Bois d'Œuvre
<b>PFNL</b>	Produits Forestiers Non-Ligneux
<b>PI</b>	Propriété Intellectuelle
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PSGE</b>	Plan Stratégique Gabon Emergent
<b>RG</b>	Ressources génétiques
<b>VA</b>	Valeur ajoutée

## CONTEXTE

Le Gabon possède des écosystèmes forestiers riches en ressources biologiques qui constituent un potentiel inestimable pour son développement socio-économique. Parmi ces ressources, figurent les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)<sup>1</sup> ou Produits Forestiers Autres que le Bois d'Œuvre (PFABO)<sup>2</sup> tels que les feuilles, les graines, les noix, le miel, les fruits, les champignons, les racines, les tiges, les écorces, les résines, les rotins, les lianes, les insectes, le gibier etc. Les PFABO jouent un rôle essentiel dans la vie des populations du monde rural et celles des zones urbaines. Ces populations les utilisent pour satisfaire leurs besoins de subsistance ou comme source de revenus additionnels, de création d'emplois et de valorisation des savoir-faire traditionnels.

Au regard du rôle que ces produits occupent auprès des populations, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a engagé en 2010 le projet sous régional GCP/RAF/441/GER « *Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des Produits Forestiers Non-Ligneux* », pour appuyer le Gabon et les autres pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) dans la promotion de la gestion durable de ces ressources naturelles. Ce projet a fourni au gouvernement gabonais un appui technique dans l'élaboration d'une Stratégie Nationale et Plan d'Actions pour le développement du secteur PFNL (SNPA/PFNL)<sup>3</sup>.

L'objectif général de cette stratégie est de promouvoir la valorisation des PFNL afin qu'ils contribuent de façon durable à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire au Gabon. Cinq (5) axes stratégiques y ont été identifiés :

1. l'amélioration des connaissances sur la ressource et des techniques de gestion durable des PFNL ;
2. l'amélioration du cadre institutionnel, la finalisation du processus d'élaboration et la vulgarisation du cadre légal et réglementaire relatif au secteur PFNL ;
3. le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans les filières PFNL et l'intégration du secteur des PFNL dans les orientations politique et économique nationales ;
4. l'augmentation des revenus par l'amélioration des techniques de domestication et de transformation, la promotion et l'organisation des filières de commercialisation des PFNL au niveau national et international ;
5. la mise en place d'un climat propice aux investissements dans le secteur PFNL.

Un autre acquis du projet a été la création en 2012 du Comité Consultatif National sur les PFNL (CCN-PFNL) dont la mission principale est de faciliter la concertation entre les acteurs impliqués dans le secteur et de promouvoir les PFNL dans les politiques, les programmes et les stratégies nationales. Cet organe de dimension multisectorielle et multi-acteurs a été placé sous l'autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et regroupe les administrations et les institutions publiques, les partenaires au développement, la société civile, les représentants des communautés locales,

---

<sup>1</sup> Appellation reconnue au niveau de la sous-région d'Afrique centrale.

<sup>2</sup> Appellation retenue au Gabon pour désigner les PFNL.

<sup>3</sup> La SNPA/PFNL a été élaborée en juin 2011, validée par l'Administration des Eaux et Forêts en août 2011, soumise au Gouvernement en décembre 2012. Cependant, elle n'a fait l'objet d'aucune adoption officielle par le gouvernement. Sur proposition du CCN-PFNL, sa révision a été acceptée par le CCN-PFNL en août 2014.

les représentants des producteurs, des transformateurs, des commerçants, le secteur privé et l'expertise internationale.

Lors d'une réunion tenue par le CCN-PFNL en 2014, des préoccupations diverses ont conduit à la formulation de recommandations, parmi lesquelles la révision de la SNPA/PFNL de 2012. Cette révision vise principalement à lui donner une dimension majeure et transversale au sein de la politique gouvernementale afin qu'elle serve d'avantage d'outil de planification et de support pédagogique pour l'ensemble des acteurs impliqués dans le secteur.

Pour répondre à cet objectif, le CCN-PFNL a désigné une équipe d'experts dont les missions ont été entre autres<sup>1</sup> :

1. d'aligner la stratégie sur les considérations nationales et internationales définies dans les politiques, les stratégies et textes juridiques pertinents, en vue de conserver les éléments qui orientent l'approche en matière PFNL et en y introduisant les changements adéquats pour une amélioration et une harmonisation stratégique globale ;
2. de prendre en compte l'environnement institutionnel et certaines thématiques de portée stratégique (sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, protection et valorisation des PFNL, des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées, normes et standards de qualité, diversification des revenus au niveau rural et national, renforcement des capacités, droits de propriété, etc.) ;
3. d'identifier une vision à long terme et sur cette base, des orientations, des axes stratégiques et des objectifs ;
4. de mettre à jour la SNPA/PFNL de 2012 et d'élaborer un plan d'actions (2020-2025)



©Gabon Boutique

<sup>1</sup> Cf. compte-rendu de réunion CCN-PFNL/CORAF-WECARD, mai 2014 et novembre 2014



## FONDEMENT DU DOCUMENT DE STRATÉGIE REVISEE

La présente stratégie révisée, intitulée « Stratégie Nationale révisée de Valorisation et de Promotion des Produits Forestiers Autres que le Bois d'Œuvre en République Gabonaise », en abrégé SN-PFABO, reflète l'ensemble des débats, réflexions et propositions des parties prenantes impliquées dans le secteur, notamment les départements ministériels, les institutions étatiques, les acteurs des différents maillons des chaînes de valeur, les organisations non-gouvernementales et autres acteurs de développement. Cette stratégie est donc le résultat d'une large concertation et consolidation des propositions des parties prenantes et des études réalisées sur la thématique des PFABO.

La SN-PFABO présente un ensemble d'orientations stratégiques et d'actions concrètes pour lesquelles les acteurs du secteur ont acquis la conviction et la volonté commune d'être en mesure de développer des filières viables, intégrées et professionnalisées afin **i)** de positionner le Gabon sur le marché international, **ii)** de permettre une meilleure redistribution des avantages qui découlent de leur utilisation, et **iii)** de contribuer activement à l'essor de ce secteur.

Cette stratégie est fondée sur une compréhension solide des besoins et priorités définis dans différents documents de politiques et de stratégies, telles que le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE), le Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR), le Programme Sectoriel Forêt-Environnement (PSFE), la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN), le Plan de Convergence COMIFAC 2015-2025, le Traité de Madrid, la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et le Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation, relatif à la CDB ou Protocole APA.

Par ailleurs, la SN-PFABO s'instruit également des initiatives antérieures menées par la FAO dans le cadre du projet sous-régional GCP/RAF/441/GER, et de celles du CORAF/WECARD (Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles / *West and Central African Council for Agricultural Research and Development*), à travers le projet « *Amélioration des politiques de gestion durable des ressources naturelles basées sur les Produits Forestiers Non Ligneux en Afrique de l'Ouest et du Centre* » qui a appuyé le CCN-PFNL en 2014 dans la mise en œuvre de ses activités.

Afin que la présente SN-PFABO contribue véritablement au développement du secteur PFABO, elle doit servir de cadre de référence pour la planification et la coordination des actions tant auprès des acteurs directs (producteurs, transformateurs et commerçants) que des acteurs indirects (services étatiques, secteur privé, ONG, etc.).

Pour ce faire, elle doit bénéficier de ressources et de mécanismes appropriés, et doit disposer d'un cadre idoine de mise en œuvre pour impliquer toutes les parties prenantes, augmenter la bonne gouvernance et favoriser les synergies possibles dans la réalisation d'actions cohérentes, concertées et efficaces.

# LA STRATEGIE NATIONALE REVISEE DE VALORISATION ET DE PROMOTION DES PRODUITS FORESTIERS AUTRES QUE LE BOIS D'ŒUVRE (SN-PFABO)

## VISION

---

D'ici 25 ans, le Gabon assure la pérennité, la valorisation et la promotion de ses Produits Forestiers Autres que le Bois d'Œuvre, tout en assurant leur gestion et leur utilisation durable, au travers d'un cadre légal adapté et de mesures incitatives spécifiques au développement du secteur, devant conduire au développement des capacités humaines et technologiques, à la transformation et à la valorisation de ces ressources naturelles, à la contribution significative de ces produits à l'économie locale et nationale, à la sensibilisation du public et des acteurs de la chaîne de valeur sur leur importance socio-économique, et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

## PRINCIPES DIRECTEURS

---

- les PFABO sont une composante majeure des ressources génétiques forestières, en particulier, et de la diversité biologique gabonaise, en général. Ils doivent être inventoriés, connus, valorisés et promus.
- les PFABO contribuent à la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des populations gabonaises.
- les PFABO peuvent contribuer significativement à l'économie nationale en produisant des richesses et de l'emploi. A ce titre, l'État doit intégrer la SN-PFABO dans la planification nationale comme priorité politique, afin que ces ressources naturelles puissent contribuer pleinement à la diversification de l'économie nationale.
- l'État doit, conformément à ses obligations en tant que Partie à la Convention sur la Diversité Biologique, garantir le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des PFABO entre les acteurs impliqués dans la gestion et la valorisation de ces ressources naturelles.
- le renforcement des capacités, la sensibilisation et l'éducation du public et des acteurs impliqués dans la gestion durable et la valorisation des PFABO sont nécessaires pour organiser et capitaliser les potentialités du secteur.
- la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire incitatif, souple et structuré, devrait favoriser la formalisation du secteur et encourager les investissements. De ce fait, les interventions des différentes parties prenantes doivent être coordonnées et harmonisées dans le cadre des institutions existantes et fonctionnelles ou de celles devant être mises en place.

Le diagnostic actuel du secteur PFABO sur la base des consultations sectorielles, l'analyse de la politique et des engagements de l'État gabonais au niveau national et international ont permis de dégager des axes stratégiques (AS) répondant aux enjeux du développement durable et reposant donc sur des dimensions économique, sociale et environnementale. De ces axes stratégiques, découlent des objectifs opérationnels (OOp) et des résultats opérationnels (attendus sur 25 ans).

### AS 1 Sécurisation, diversification et augmentation des revenus des populations rurales<sup>1</sup>

Les filières PFABO présentent un fort potentiel de valeur ajoutée et de diversification de revenus intéressants pour les populations du milieu rural.

A ce titre, leur valorisation répond au pilier « Gabon vert » du PSGE<sup>2</sup> dans le but de créer des emplois, d'engendrer la valeur ajoutée en faveur des petits producteurs et de permettre à ces producteurs un meilleur accès aux marchés local et international.

Cependant, plusieurs contraintes et difficultés entravent le développement des dites filières. Il s'agit notamment de la mauvaise qualité des produits qui s'explique par la méconnaissance des acteurs sur les bonnes pratiques d'amélioration de la qualité de la production et l'absence des normes (standards) de qualité.

En effet, les producteurs de PFABO au Gabon ne sont soumis à aucune exigence de qualité de la part des commerçants et par conséquent, leurs produits sont généralement vendus à l'état brut et sans réelle valeur ajoutée sur les étalages des marchés.



©ANPN



©Gabon Boutique



©Gabon Boutique

<sup>1</sup> Projet Sectoriel Gabon Emergent, 2009

<sup>2</sup> Et du plan opérationnel Gabon Vert découlant du PSGE

Bien que l'Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) ait été créée pour élaborer et promouvoir la démarche qualité au Gabon, le processus d'élaboration des normes de certification des PFABO reste encore à être considéré avec attention pour que les normes puissent jouer leur rôle incitatif d'amélioration de la compétitivité et des revenus des populations et, dans une certaine mesure, répondre aux enjeux de santé publique et satisfaire aux attentes des consommateurs.

D'autant plus que les consommateurs finaux montrent un intérêt croissant à acheter des produits traditionnels authentiques et de qualité.

En plus des contraintes liées à la qualité des produits, il est à noter également une méconnaissance des principes de maximisation de la valeur ajoutée, notamment en ce qui concerne le développement des marques propres ou collectives, des marques de certification (qui imposent la conformité à des normes), des indications géographiques et l'application d'autres outils nécessaires à la création de valeur ajoutée tels que le design, la traçabilité des produits, le marketing, etc.

L'axe stratégique « Sécurisation, diversification et augmentation des revenus des populations rurales » a pour objectifs de faire adopter, par les structures compétentes, les normes de qualité nationales pour les PFABO à haute valeur ajoutée (HVA) éventuelle qui auront été retenues pour ce premier plan d'actions, et de mettre en place les outils devant servir à maximiser la valeur ajoutée.

Ces outils seront utilisés dans le cadre d'un renforcement des capacités des groupes de production en milieu rural.



©A. Flore Koumba Pambo



©IDRCAfrica



©A. Flore Koumba Pambo

Le Gabon a mené des actions en vue de formaliser ou d'inciter à la formalisation des secteurs informels, ainsi que des actions pour stimuler le développement d'initiatives économiques diversifiées, par la création de micro-entreprises et de petites et moyennes entreprises capables de soutenir la croissance économique.

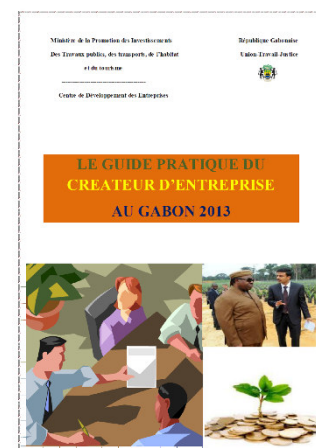
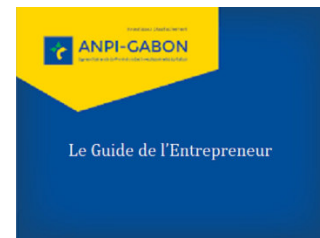
Cette position se confirme par la promulgation de certaines lois<sup>2</sup> et la mise en place de structures d'encadrement<sup>3</sup> pour le développement de secteurs jeunes, comme celui des PFABO, reste mitigé.

Le secteur PFABO est toujours composé par un ensemble d'acteurs économiques impliqués dans la production et la commercialisation de ces produits. Ces acteurs montrent une certaine réticence à se faire enregistrer auprès des services compétents. Ils ont tendance à penser que migrer vers le secteur formel les soumettrait à divers contrôles qui affecteraient davantage la génération de leurs revenus.

Par ailleurs, le secteur reste marqué par des entraves d'ordre technique<sup>4</sup> et financier<sup>5</sup> qui inhibent son développement et la rentabilité des initiatives entrepreneuriales. En conséquence, les acteurs économiques évoluent dans l'informel, sans reconnaissance professionnelle aucune, et contribuent de manière inefficace à l'économie nationale. En dépit de son caractère informel, les PFABO demeurent une source importante de revenus, de création d'emplois et de diversification de l'économie nationale. L'importance des effets du secteur a largement été soulignée dans les documents de politique et stratégie, les conventions internationales et autres instruments juridiques.

La formalisation d'un secteur doit être vue comme une solution non négligeable pour encourager la durabilité des entreprises et accroître la productivité. Elle est indispensable mais peut constituer un frein au développement, si inappropriée. Autrement dit, la formalisation du secteur PFABO doit consister à créer des incitations pour que ceux qui travaillent dans l'informel voient un intérêt à passer dans le « formel » et optent volontairement pour la formalisation.

L'axe stratégique décliné ici vise la formalisation et le développement des initiatives entrepreneuriales pour une meilleure contribution à l'économie nationale. Il a pour objectifs essentiels d'établir les normes professionnelles et d'inciter l'actualisation



<sup>1</sup> Plan Stratégique Gabon Emergent, 2009

<sup>2</sup> Loi n°16/2005 du 20 septembre 2006 portant promotion des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries ; loi n° 15/98 du 23 juillet 1998 instituant la charte des investissements en République gabonaise, etc.

<sup>3</sup> APIP, DGES (Ministère des PME/PMI), l'IGAD, le CDE, etc.

<sup>4</sup> Formalités et modalités de création d'entreprises formelles trop longues, et complexes ; manque d'informations juridiques et fiscales pour les entrepreneurs et investisseurs potentiels ; parafiscalité et « désincitations » pour l'investissement etc.

<sup>5</sup> Les petits entrepreneurs du secteur sont considérés comme des clients à risque par les services bancaire et par conséquent, l'accès à des financements, reste limité.

des formats d'entreprise et les régimes fiscaux applicables. Il vise aussi la simplification des procédures administratives, afin de rendre plus abordable la formalisation du secteur et permettre aux acteurs économiques d'exercer leurs activités en toute légalité et de manière formelle.

Cet axe identifie également des mesures de soutien financier et technique destinées à renforcer les capacités des acteurs en matière de gestion des affaires.

### AS 3 Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations<sup>1</sup>

En adhérant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, le Gabon s'est engagé, comme la plupart des pays de l'Afrique Centrale, à réduire de moitié la pauvreté en 2015, cause majeure de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

C'est au sein des communautés dépendantes des forêts, où la pauvreté tend à être plus profonde que dans les zones urbaines, que les enjeux pour la réalisation de ces objectifs se font le plus ressentir.

Il n'est plus à démontrer que les PFABO procurent des aliments, des plantes médicinales et autres biens pour les populations rurales.

Cependant, la précarité des conditions de vie conduit parfois à une exploitation irrationnelle de ces ressources forestières, et cela au détriment d'une gestion durable de la ressource.

Il est reconnu aussi que la domestication joue de plus en plus un rôle important dans l'amélioration de la production, la gestion et la valorisation des ressources naturelles.



©ANPN



©ANPN

<sup>1</sup> FAO Déclaration de Rome, 1996

En garantissant une production soutenue, basée sur des résultats de recherche scientifique viables et sur un cadre réglementaire adapté et favorable aux communautés rurales, la domestication peut réduire la pression sur l'exploitation des ressources en forêt naturelle, permettre l'amélioration de la production des espèces de PFABO comestibles sauvages, l'augmentation des revenus et le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations locales.

C'est dans cette optique que l'identification des techniques adéquates de domestication et d'amélioration de la production, ainsi que la recherche des financements en faveur de projets d'essai de domestication participative, constituent pour ce premier plan d'actions, les objectifs spécifiques importants de l'axe stratégique « Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ».



©ANPN



©FAO

AS 4

#### Renforcement des capacités des groupes de production impliqués dans les filières PFABO<sup>1</sup>

Les études diagnostiques réalisées à ce jour indiquent que plusieurs filières dans le domaine des PFABO se distinguent déjà. Cependant, une des contraintes majeures à la promotion et à la valorisation des filières prometteuses réside dans la structuration et l'accompagnement dans le renforcement des capacités techniques des acteurs impliqués dans lesdites filières. On note aussi une faiblesse de la capacité de gestion et un manque de formation entrepreneuriale pour les acteurs du secteur qui souvent n'arrivent pas à évaluer le niveau de rentabilité de leurs activités ou tout simplement à monter des projets rentables.

Le développement d'un secteur commande en effet que soient définis des corps de métier et que des professions existent pour chaque filière. Il doit donc s'inscrire dans une optique de professionnalisation, grâce à l'organisation des acteurs, la maîtrise des techniques efficaces et efficaces visant les mécanismes de gestion durable des ressources à exploiter, la qualité et le respect des normes reconnues, l'accès aux financements, la connaissance des marchés, etc.

<sup>1</sup> Recommandation du CCN-PFNL / DVPFABO pour la révision de la Stratégie Nationale PFNL



©Gabon Boutique



©ANPN

L'axe stratégique « Renforcement des capacités des groupes de production impliqués dans les filières PFABO » pose les fondements pour l'émergence d'une professionnalisation du secteur, qui permettra à terme d'assurer sur le marché, des produits de qualité, de satisfaire la demande et de cultiver l'esprit entrepreneurial et communautaire.

Il a donc pour objectifs d'améliorer les compétences organisationnelles, techniques et managériales des acteurs impliqués dans les filières PFABO, en vue de leur offrir un cadre adéquat qui facilite leur évolution sociale et économique d'une part, et leur permette, d'autre part, d'investir en milieu rural et de concourir de manière transparente au développement du secteur.

## AS 5

### Valorisation et protection des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées aux PFABO<sup>1</sup>

Les PFABO englobent les ressources génétiques (RG) et les Connaissances Traditionnelles (CT) associées.

Les CT résultant d'une activité intellectuelle<sup>2</sup> basée sur la diversité biologique sont l'objet de nombreuses recherches scientifiques et d'utilisation dans différents domaines.

Elles relèvent d'un enjeu économique extrêmement important au travers des droits de propriété intellectuelle (DPI).



© ANPN

<sup>1</sup> Acte de ratification le 11 novembre 2011 du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux Ressources Génétiques et le Partage Juste et Equitable des Avantages découlant de leur Utilisation

<sup>2</sup> Innovations, expressions artistiques, culturelles, pratiques et *savoir-faire* traditionnels etc.



Par exemple, des extraits de plantes, de graines ou d'écorces sont utilisés depuis des temps ancestraux par les guérisseurs traditionnels ; les chercheurs en prélèvent des échantillons, entreprennent des tests en laboratoire puis isolent la molécule active devant mener à l'élaboration d'un produit médical de haute valeur.

En règle générale, ce sont ces derniers qui profitent économiquement de la découverte en brevetant le composant biochimique, tandis que les guérisseurs traditionnels, dont les DPI ne sont pas protégés, n'en tirent aucun profit.

Des tensions sont donc apparues lorsque la science occidentale a pris conscience que les RG et les CT pouvaient jouer un rôle considérable dans l'identification de molécules utiles à la communauté scientifique et dans la croissance économique des pays.

Le Gabon a montré son engagement dans le processus d'identification des éléments essentiels nécessaires à la protection de ses RG et CT. Sur ce fait, il a été le premier pays à avoir ratifié le Protocole de Nagoya, relatif à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Ce protocole oblige les pays signataires à adopter des mesures pratiques visant à assurer la protection et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des CT associées.

Bien que leader dans le cadre du Protocole de Nagoya, le pays doit encore rendre effectif au niveau national des mesures d'ordre législatives et techniques pour envisager la valorisation et la protection de ses RG et de celles des CT.

L'axe stratégique « Valorisation et protection des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées aux PFABO » porte une attention particulière sur le développement d'une base de données et la création d'une bibliothèque nationale sur les RG et CT associées aux PFABO.

Au travers d'outils juridiques appropriés et de mécanismes de DPI, les mesures proposées permettront au Gabon d'enregistrer « l'état antérieur » des RG connues et des CT détenues par les communautés d'une part, et de protéger, d'autre part, tant au niveau national qu'international son patrimoine naturel et culturel, d'utilisations commerciales illicites (ou d'en faciliter l'utilisation commerciale).



©IDRCAfrica



© IDRCAfrica

Les PFABO ont fait l'objet de plusieurs travaux scientifiques conduits par les structures nationales et internationales.

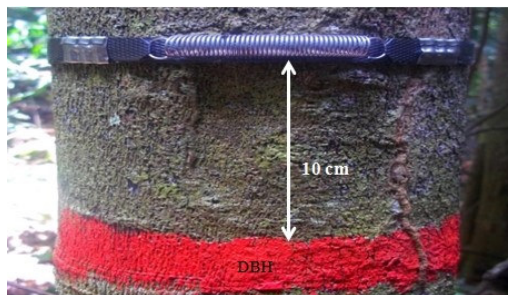
Mais, d'une façon générale, les acquis de la recherche scientifique se caractérisent par une disparité des connaissances et d'informations sur ces ressources sans réelle possibilité de valorisation. Certaines recherches méritent d'être capitalisées et, au besoin, complétées ou actualisées à l'échelle nationale.

Toutefois, une amélioration de la connaissance sur le potentiel technique et économique des PFABO connus et peu connus, s'avère encore nécessaire au Gabon.

L'axe sur le renforcement des connaissances scientifique vise, entre autres, à combler ces lacunes par des études sur l'écologie des espèces, de quantification, de caractérisation des produits et dérivés des PFABO et d'identification des technologies novatrices.

Ces études permettront d'asseoir de bonnes pratiques de gestion durable des ressources PFABO, de développer des points de référence pour la certification et d'améliorer le développement des filières économiquement viables et de haute valeur ajoutée.

Il vise spécifiquement à développer et à mettre en œuvre un programme de recherche sur les PFABO, ainsi qu'à mettre en place un dispositif d'archivage des connaissances acquises.



© ANPN



© ANPN



© ANPN

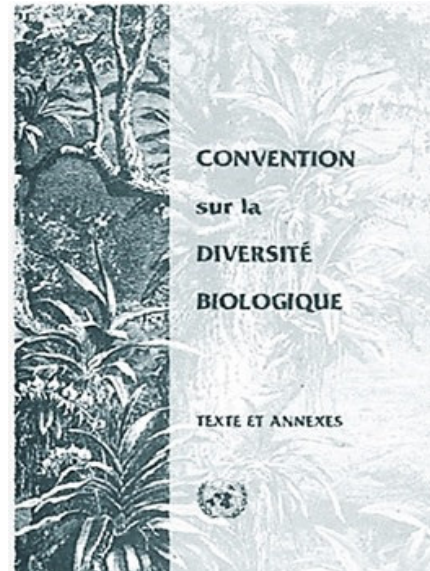


© ANPN

L'examen du cadre juridique et réglementaire sur les PFABO au Gabon relève que des efforts sont perceptibles, mais ils restent de façon générale encore insuffisants. La gestion durable de ces ressources est prise en compte (et bien que de manière isolée) dans certaines lois et textes subséquents<sup>1</sup>. La propriété et la gestion des PFABO sont du ressort de l'Etat et des dispositions juridiques accordent aux populations riveraines des forêts le droit de prélever et de commercialiser ces ressources forestières, sans autorisation préalable des autorités compétentes. On observe toutefois un flou quant à l'application de l'exercice des droits coutumiers et économiques reconnus aux populations.

Par ailleurs, le cadre réglementaire relatif à l'accès aux PFABO souffre aussi de certaines insuffisances notamment, l'absence d'un système d'attribution de permis et de gestion des PFABO au sein des forêts de production, une faible prise en compte du potentiel des ressources génétiques/ connaissances traditionnelles associées aux PFABO et du principe de partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation<sup>2</sup>, une fiscalité est peu développée, qui entraîne des difficultés de prélèvements fiscaux risquant d'empêcher le développement du secteur.

Vu que les PFABO proviennent des forêts naturelles et des terres agricoles (par les activités de domestication et plantation), l'application des droits de gestion et du régime fiscal forestier ou agricole n'est pas claire non plus.



<sup>1</sup> Loi portant Code Forestier en République Gabonaise, loi sur les Parcs Nationaux, loi sur l'Environnement

<sup>2</sup> Protocole APA, relatif à la CDB

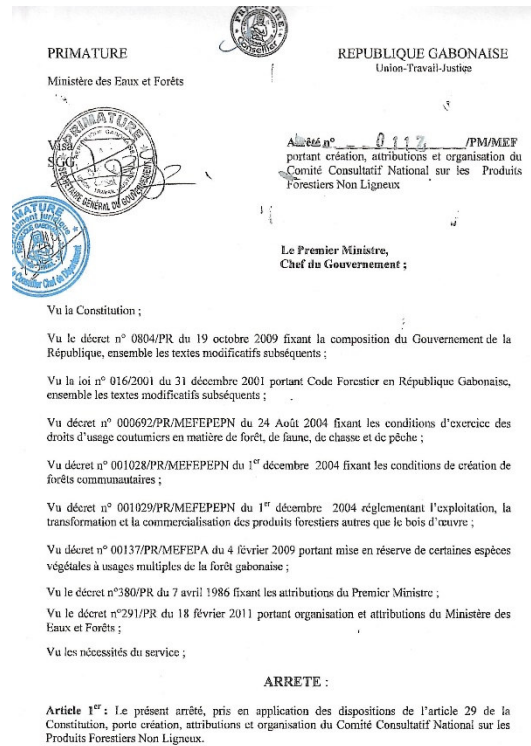
Le cadre institutionnel est caractérisé par une multitude de ministères et d'institutions de recherche impliqués dans le secteur PFABO. Très peu d'entre eux, à l'exception du Ministère en charge des Eaux et des Forêts et du Comité Consultatif National sur les-PFNL (CCN-PFNL), ont une mission spécifique concernant ces ressources naturelles.

Par ailleurs, les différentes institutions concernées de l'Etat ne coordonnent pas assez leurs efforts dans la poursuite de leurs activités respectives, entraînant ainsi un manque de collaboration et de transparence. Cette situation ne facilite pas l'intégration des PFABO dans les politiques, les stratégies et les cadres juridiques sectoriels.

Force est de constater que le secteur privé est peu développé et que les interventions des partenaires au développement sont isolées ou insuffisantes. Quant aux associations professionnelles, elles sont quasi inexistantes.

Le cadre juridique est la base de toute activité liée à l'exploitation et à la commercialisation des PFABO. Approprié, ce cadre pourrait, d'une part, apporter une meilleure contribution à la valorisation du plein potentiel économique du secteur et, d'autre part, permettre aux différents acteurs des différents maillons des chaînes de valeurs de s'organiser pour une meilleure valorisation de ces ressources naturelles, en toute légalité.

Tels sont les enjeux de l'axe stratégique « Renforcement du cadre institutionnel et juridique sur les PFABO ».



©CENAREST-IRET



©DVPFABO

### AS 1 Sécurité, diversification et augmentation des revenus des populations rurales

#### Objectifs opérationnels AS 1

- 1.1. Améliorer la qualité et la quantité de production et lier la qualité à une certification<sup>1</sup> ;
- 1.2. Maximiser la valeur ajoutée (VA) des produits dans leurs chaînes de valeur<sup>2</sup>;

#### Résultats opérationnels attendus AS 1

- 1.1. La production est améliorée et la certification d'une filière type est développée et opérationnelle. Les produits certifiés perçoivent une meilleure valeur grâce à une meilleure qualité de production, par rapport à la situation 2020 ;
- 1.2. Les producteurs, les transformateurs et les commerçants des communautés rurales sont outillés et compétents pour ajouter une plus-value à leurs produits en utilisant les leviers qualité, design, marketing/image de marque et outils de propriété intellectuelle<sup>3</sup>.

### AS 2 Formalisation et développement du secteur PFABO pour une meilleure contribution à l'économie nationale

#### Objectifs opérationnels de AS 2

- 2.1 Mettre en place un système de classification et un registre officiel des produits et dérivés des PFABO ;
- 2.2 Etablir les normes officielles pour la reconnaissance professionnelle des métiers et des acteurs des filières PFABO ;
- 2.3 Encourager l'actualisation des formats d'entreprises et les régimes fiscaux applicables aux entreprises des filières PFABO<sup>4</sup>. ;
- 2.4 Valoriser le potentiel technique et économique des produits et dérivés des PFABO en utilisant stratégiquement les outils de protection de la Propriété Intellectuelle<sup>5</sup> ;
- 2.5 Assurer la simplification et la transparence des procédures administratives ;
- 2.6 Promouvoir activement l'investissement dans le secteur.

#### Résultats opérationnels attendus de AS 2

- 2.1 Les critères objectifs sont développés et adoptés. Ils permettent l'inscription des PFABO et dérivés dans le système de classification. Ce système sert de cadre

<sup>1</sup> Mission de l'AGANOR, de l'OGAPI/OAPI/OMPI

<sup>2</sup> Politique générale de diversification de l'économie et d'augmentation de la Valeur Ajoutée (VA), PSGE, 2009.

<sup>3</sup> Distribution souhaitable de la VA le long d'une chaîne de valeur est indiquée par les principes de commerce équitable et renforcé par les principes directeurs du Protocole de Nagoya.

<sup>4</sup> Politique du Gabon Emergent, Mission du Ministère de l'Economie, DG des Impôts

<sup>5</sup> Mission de l'OGAPI (l'OAPI et l'OMPI)

explicite et objectif pour la classification et la gestion future d'une large gamme de produits connus et peu connus ;

- 2.2 La professionnalisation et l'expertise des acteurs des filières PFABO sont valorisées et légitimées. Les acteurs agissent en transparence et l'Etat a une meilleure visibilité sur les acteurs du secteur et les investissements ;
- 2.3 La réussite des entreprises est favorisée grâce à une restructuration fiscale adaptée aux acteurs, et à des procédures simplifiées de création d'entreprise. La contribution du secteur PFABO à l'économie nationale est ainsi améliorée ;
- 2.4 Les produits « made in Gabon », au travers des outils de protection de la Propriété Intellectuelle, ont une valeur, une renommée et pénètrent plus efficacement le marché national et international ;
- 2.5 Les efforts du gouvernement visant à développer les secteurs et l'investissement privé par une clarification et une transparence des procédures administratives, ainsi que l'allègement des obstacles qui freinent ce développement, sont soutenus et effectifs pour le secteur PFABO ;
- 2.6 Le secteur reçoit des investissements suffisants pour sécuriser le développement durable d'au moins 5 filières PFABO.

### **AS 3**

### **Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations**

#### **Objectifs opérationnels découlant AS 3**

- 3.1 Promouvoir les techniques de domestication des PFABO alimentaires à fort potentiel de production et de valeur ajoutée ;
- 3.2 Promouvoir l'application des techniques d'amélioration de production durable des PFABO sauvages comestibles.

#### **Résultats opérationnels attendus AS 3**

- 3.1 La domestication de certaines espèces comestibles permet la sécurisation d'une meilleure récolte. Pour plusieurs espèces comestibles clés, le secteur privé investit dans le développement de souches productives domestiquées ;
- 3.2 Les techniques d'amélioration sous gestion durable des PFABO sauvages comestibles sont améliorées, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés est renforcée.

### **AS 4**

### **Renforcement des capacités des groupes de production impliqués dans les filières PFABO**

#### **Objectifs opérationnels découlant AS 4**

- 4.1 Améliorer les compétences organisationnelles et techniques des groupes de production de PFABO ;
- 4.2 Favoriser l'accès aux formations en gestion d'affaires dans les zones rurales et urbaines ;

#### **Résultats opérationnels attendus AS 4**

- 4.1 Le secteur réussit une meilleure performance économique, sociale et environnementale grâce à l'amélioration de l'organisation et à l'acquisition des techniques et outils nécessaires aux groupes de production. Les capacités de production, de transformation et de commercialisation sont développées pour garantir le succès commercial des produits PFABO et le développement au niveau local ;
- 4.2 Les entrepreneurs du milieu rural et urbains sont compétents en gestion d'entreprise.

#### **AS 5**

#### **Valorisation et protection des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées aux PFABO**

##### **Objectif opérationnel découlant AS 5**

- 5.1 Inventorier et valoriser les ressources génétiques (RG) et les connaissances traditionnelles (CT) associées aux PFABO.

##### **Résultat opérationnels découlant AS 5**

- 5.1 Les RG et les CT associées aux PFABO sont inventoriées, enregistrées dans une base de données et protégées dans une bibliothèque nationale, rendue officielle par l'Etat.

#### **AS 6**

#### **Renforcement des connaissances scientifiques sur les PFABO et les techniques de gestion durable associées à leur exploitation**

##### **Objectifs opérationnels découlant AS 6**

- 6.1 Mettre en place un programme de recherche systématique et d'archivage des connaissances sur les produits et dérivés des PFABO<sup>1</sup> ;
- 6.2 Améliorer les connaissances scientifiques sur l'état des populations, l'écologie des espèces ressources et établir les techniques et plans de gestion durable associés à leur exploitation<sup>2</sup>.

##### **Résultats opérationnels attendus AS 6**

- 6.1 Au bout de 25 ans, une archive nationale sur les connaissances techniques et économiques des produits et dérivés des PFABO existe. Cette archive identifie et promeut les PFABO, les filières économiquement viables et les technologies nécessaires au développement du secteur ;
- 6.2 Pour tout PFABO objet d'une demande d'exploitation, les connaissances, les outils de gestion, les méthodologies d'évaluation de la ressource sur le terrain existent et permettent le cadrage d'un plan de gestion durable spécifique à son exploitation sur 5 ans.

<sup>1</sup> Ces produits auront une plus valeur sur les marchés internationaux et bénéficieront d'une protection de la propriété intellectuelle incarnée par le savoir-faire traditionnel.

<sup>2</sup> Mission du CENAREST (IRET, IRAF, IPHAMETRA)

**Objectifs opérationnels découlant AS 7**

- 7.1 Intégrer la SN-PFABO dans les politiques sectorielles ;
- 7.2 Elaborer et mettre en œuvre un cadre juridique pour l'ensemble du secteur.

**Résultats attendus AS 7**

- 7.1 La SNPFABO est intégrée dans les politiques sectorielles, les lois et les réglementations nationales. Les activités inhérentes au secteur sont mieux coordonnées par l'ensemble des institutions de l'Etat et les filières sont gérées de façon plus transparente ;
- 7.2 Un cadre juridique pour l'ensemble du secteur est mis en place. Il permet au Gabon de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population, d'augmenter l'investissement, de gérer durablement et de protéger au niveau national et international, ses ressources biologiques, génétiques et les CT liées aux PFABO.

**LES PLANS D' ACTIONS**

La **vision**, les **principes directeurs**, les **axes stratégiques (AS)**, les **objectifs opérationnels (OOp)** et les **résultats opérationnels attendus** présenté ci-dessus, forment le **cadre stratégique** pour le développement du secteur à long terme (25 ans) et guident le développement ponctuel des **plans d'action**, qui identifient des **objectifs spécifiques (OS)** et des **actions** que toutes les parties prenantes mèneront à court et moyen termes pour concourir à la réalisation des axes stratégiques.

Les **objectifs spécifiques des plans d'action** tiendront compte des réalités sur le terrain, du contexte institutionnel, politique et financier pour les périodes traitées.

La nécessité d'un plan quinquennal (initialement de 2020 à 2025) vise essentiellement un état des lieux de l'existant (2020-2022) par le biais de données quantitatives et qualitatives qui seront collectées et utilisées dans la mise en œuvre de la stratégie nationale. Avant le terme du plan d'actions en 2025, un bilan sera fait (2024) pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du prochain plan d'actions qui pourra s'étaler sur 5 ans ou sur une période plus courte, selon l'évolution du contexte politique et économique.

Afin de faciliter l'évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs spécifiques et permettre l'adaptation des plans d'action futurs, les OS sont déclinés ici de façon « **SMART** », c'est-à-dire qu'ils sont *Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes* et *limités dans le Temps*.



**REPUBLIQUE GABONAISE**  
UNION-TRAVAIL-JUSTICE



MINISTRE DES EAUX, DES FORETS, DE LA MER, DE L'ENVIRONNEMENT,  
CHARGE DU PLAN CLIMAT, DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE  
ET DU PLAN D'AFFECTATION DES TERRES

**PLAN D' ACTIONS 2020-2025**



*Mai 2020*

**REPUBLIQUE GABONAISE**  
UNION-TRAVAIL-JUSTICE



MINISTRE DES EAUX, DES FORETS, DE LA MER, DE L'ENVIRONNEMENT,  
CHARGE DU PLAN CLIMAT, DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE  
ET DU PLAN D'AFFECTATION DES TERRES

**PLAN D' ACTIONS 2020-2025**



*Mai 2020*

AXE STRATEGIQUE 1		SECURISATION, DIVERSIFICATION ET AUGMENTATION DES REVENUS DES POPOULATIONS RURALES			
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.1		Améliorer la qualité et la quantité de la production et lier la qualité à une certification			
RESULTAT OPERATIONNEL		La production est améliorée et la certification d'une filière type est développée et opérationnelle. Les produits certifiés perçoivent une meilleure valeur grâce à une meilleure qualité de production, par rapport à la situation 2020.			
INDICATEUR D'IMPACT		Les revenus issus de la production des produits PFABO ont augmenté pour une famille moyenne du secteur rural par rapport à la situation 2020. La valeur d'un produit est augmentée par la certification de sa qualité. Ces impacts sont mesurés par les études socio-économiques des familles rurales et l'analyse des chaînes de valeur.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 1.1a	Avant 2021, mettre en place un comité technique PFABO agréée par le CCN-PFNL, au sein de l'AGANOR. <b>Expertise : CCN-PFNL</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Nomination par le CCN-PFNL des experts mis à la disposition de l'AGANOR</li> <li>Agrément par l'AGANOR de la structure, des membres et du mode de fonctionnement du comité</li> </ol>	Le Comité d'experts permet à l'AGANOR d'établir des normes pour le secteur PFABO.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les normes de qualité sont établies par l'AGANOR et disponibles avant 2025</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les experts sont disponibles</li> <li>L'AGANOR a la capacité de gérer les activités</li> </ul>
OS 1.1b	Avant 2023, développer et faire adopter par l'AGANOR, les critères de qualité d'au moins 3 premiers produits de Haute Valeur Ajoutée (HVA) éventuelle, identifiés par la méthode de classification des produits [AS.2]. <b>Expertise : AGANOR, DVPPFABO, Min. Santé</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Identification et proposition par la DVPPFABO à l'AGANOR de 5 produits de HVA potentielle</li> <li>Rédaction par le Comité d'experts des critères de qualité et les procédures de certification spécifiques à ces 5 produits</li> <li>Adoption des critères de qualité et du processus de certification</li> <li>Etablissement et diffusion des procédures et coûts de certification.</li> <li>Réception des premiers dossiers de certification par l'AGANOR</li> <li>Certification des premiers produits</li> </ol>	<p>Au moins 3 produits de HVA potentiellement certifiables sont identifiés par la méthode de classification des produits [AS.2].</p> <p>Le processus de certification est agréé et permet de tester les approches à venir. Les 5 produits potentiels sont certifiés au cours de ce premier Plan d'Actions. Les coûts de certification sont mis en évidence et une stratégie d'allocation des coûts est construite.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les procédures de certification des produits PFABO sont validées et publiées par l'AGANOR avant 2023.</li> <li>Les frais de dossier de certification sont établis et publiés par l'Etat.</li> <li>≥ 5 produits PFABO sont certifiés.</li> <li>Les coûts et les bénéfices sont pris en compte dans les Plans d'affaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les coûts de certification sont non prohibitifs chez l'artisan</li> <li>Les structures compétentes participent à l'élaboration des normes de qualité des produits PFABO</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 1		SECURISATION, DIVERSIFICATION ET AUGMENTATION DES REVENUS DES POPOULATIONS RURALES			
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.1		Améliorer la qualité et la quantité de la production et lier la qualité à une certification			
RESULTAT OPERATIONNEL		La production est améliorée et la certification d'une filière type est développée et opérationnelle. Les produits certifiés perçoivent une meilleure valeur grâce à une meilleure qualité de production, par rapport à la situation 2020.			
INDICATEUR D'IMPACT		Les revenus issus de la production des produits PFABO ont augmenté pour une famille moyenne du secteur rural par rapport à la situation 2020. La valeur d'un produit est augmentée par la certification de sa qualité. Ces impacts sont mesurés par les études socio-économiques des familles rurales et l'analyse des chaînes de valeur.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 1.1c	<p>Avant 2023, renforcer la formation en bonnes pratiques (BP) pour améliorer la qualité et la quantité de la production, en vue de satisfaire aux critères de certification d'au moins 3 premiers produits PFABO</p> <p><b>Expertise :</b> AGANOR, DVPFABO, experts en production</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identification des experts en production et des analyses nécessaires à l'identification des BP fiables.</li> <li>2. Elaboration d'un Programme d'analyse de la qualité et d'évaluation des pratiques de production</li> <li>3. Identification des améliorations en BP</li> <li>4. Rédaction des guides en BP pour <math>\geq 3</math> produits dont les méthodes de production peuvent apporter une VA</li> </ol>	<p>Le guide en BP est élaboré pour améliorer la qualité et la quantité des produits PFABO.</p> <p>Ce guide est destiné à renforcer les capacités des groupes de production dans les zones rurales [OOp 4.1]</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La qualité mesurée par l'AGANOR, est améliorée grâce à l'adoption des bonnes pratiques de production identifiées</li> <li>• Les revenus obtenus en 2025, sont supérieurs par rapport au 2020.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les experts en production sont disponibles</li> <li>• Les analyses nécessaires à l'identification des BP sont fiables</li> <li>• Les coûts et les techniques de bonne production sont fiables.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 1		SECURISATION, DIVERSIFICATION ET AUGMENTATION DES REVENUS DES POPOULATIONS RURALES			
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.2		Maximiser la Valeur Ajoutée (VA) des produits dans leurs chaînes de valeur			
RESULTAT OPERATIONNEL		Les producteurs, les transformateurs et les commerçants des communautés rurales sont outillés et compétents pour ajouter une plus-value à leurs produits en utilisant les leviers de qualité, design, marketing/image de marque, propriété intellectuelle etc.			
INDICATEUR D'IMPACT		La chaîne de valeur d'un produit PFABO démontre une proportion conséquente de sa valeur ajoutée potentielle réalisée et captée par les acteurs des communautés rurales. L'impact économique réel est quantifié par des études de chaînes de valeur et les études socio-économiques standardisées auprès de ces communautés.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 1.2a	<p>Avant 2022, rechercher et chiffrer les chaînes de valeurs 'types' et les volumes de production réalisés et potentiels pour une gamme de produits de profil différent (HVA, comestibles, produits industriels, artisanat etc.)</p> <p><b>Expertise :</b> DVPFABO, CCN-PFNL, Consultant</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaboration des TDR pour un consultant avant 2020, par la DVPFABO</li> <li>2. Obtention de financements en 2021-2022 et appel à consultance</li> <li>3. Recherche et adoption transversale avant 2021 d'une méthodologie standard d'évaluation et description d'une chaîne de valeur (CV).</li> <li>4. Réalisation des études nécessaires pour l'analyse d'≥ 3 chaînes de valeurs du secteur.</li> <li>5. Transmission en 2022, du rapport sur l'état des CV PFABO au CCN-PFNL pour validation.</li> <li>6. Diffusion du rapport validé.</li> </ol>	<p>La méthodologie d'évaluation et de description d'un CV est adoptée par le CCN-PFNL dans le cadre d'un atelier</p> <p>La performance des CV (circuits et les flux de produits, les différents intervenants et leur interaction au sein de la CV, les règles de l'échange, la création de richesse au sein de la CV, cartographie des CV), pour une gamme d'au moins 5 produits de profil différent est évaluée et chiffrée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport de consultation et les informations sont disponibles auprès de tous les acteurs du secteur, en 2022.</li> <li>• Les actions devant être prises pour maximiser la VA sont connues des acteurs, grâce à une meilleure connaissance des CV.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le consultant, les financements pour les études et l'atelier sont disponibles.</li> <li>• La méthodologie et les analyses sont fiables</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 1		SECURISATION, DIVERSIFICATION ET AUGMENTATION DES REVENUS DES POPOULATIONS RURALES			
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.2		Maximiser la Valeur Ajoutée (VA) des produits dans leurs chaînes de valeur			
RESULTAT OPERATIONNEL		Les producteurs, les transformateurs et les commerçants des communautés rurales sont outillés et compétents pour ajouter une plus-value à leurs produits en utilisant les leviers de qualité, design, marketing/image de marque, propriété intellectuelle etc.			
INDICATEUR D'IMPACT		La chaîne de valeur d'un produit PFABO démontre une proportion conséquente de sa valeur ajoutée potentielle réalisée et captée par les acteurs des communautés rurales. L'impact économique réel est quantifié par des études de chaînes de valeur et les études socio-économiques standardisées auprès de ces communautés.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 1.2b	<p>Avant 2023, formuler des recommandations transversales relatives aux BP de production et à la maximisation de la Valeur Ajoutée (VA) captée par les producteurs et les transformateurs de PFABO.</p> <p><b>Expertise : CCN-PFNL</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Analyse en 2022 des connaissances acquises sur les BP [OS 1.1c] et les chaînes de valeur types [OS 1.2a]</li> <li>Planification et organisation en 2022 d'un atelier en développement économique du secteur PFABO, pour l'identification de 5 produits prometteurs de VA par voie de qualité de production</li> <li>Organisation en 2022 d'un atelier sur les BP de production et l'impact des BP sur la qualité</li> <li>Identification en 2023-2024 d'un groupe d'experts pour l'élaboration d'une stratégie visant à assurer le succès commercial des 5 produits prometteurs de VA</li> <li>Validation de la stratégie et élaboration en 2024 d'un rapport final sur les BP pour chaque produit identifié</li> </ol>	<p>Les actions devant être prises par les producteurs et transformateurs pour maximiser la VA (qualité, design, marques, Indication géographique, commercialisation, marketing, système de traçabilité etc.) sont disponibles et le potentiel en VA pour une production de meilleure qualité est démontré pour une gamme de 5 produits.</p> <p>Les coûts de production issus de l'application des BP pourront être évalués afin de raffiner les conseils et peaufiner les meilleurs Plans d'Affaires des groupes d'entrepreneurs.</p> <p>L'ensemble des recommandations et rapports finaux issus des ateliers permettent l'élaboration d'une stratégie devant conduire améliorer la commercialisation des 5 produits PFABO de HVA identifiés sur le marché</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les actions sur les BP de qualité et de maximisation de la VA sont disponibles et utilisées par les groupes d'entrepreneurs, avant 2025 [AS 4]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les experts et les financements pour la réalisation des ateliers sont disponibles.</li> <li>Les techniques et coûts d'application des BP ne sont pas élevés pour les producteurs</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 1		SECURISATION, DIVERSIFICATION ET AUGMENTATION DES REVENUS DES POPOULATIONS RURALES			
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.2		Maximiser la Valeur Ajoutée (VA) des produits dans leurs chaînes de valeur			
RESULTAT OPERATIONNEL		Les producteurs, les transformateurs et les commerçants des communautés rurales sont outillés et compétents pour ajouter une plus-value à leurs produits en utilisant les leviers de qualité, design, marketing/image de marque, propriété intellectuelle etc.			
INDICATEUR D'IMPACT		La chaîne de valeur d'un produit PFABO démontre une proportion conséquente de sa valeur ajoutée potentielle réalisée et captée par les acteurs des communautés rurales. L'impact économique réel est quantifié par des études de chaînes de valeur et les études socio-économiques standardisées auprès de ces communautés.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 1.2c	<p>Avant 2021, mettre en place, des clauses en vue de l'adoption des BP de production et de maximisation de la VA, pour les détenteurs d'une autorisation de valoriser les PFABO.</p> <p><b>Expertise : DVPFABO</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Analyse des Rapport finaux et autres documents relatifs aux bonnes pratiques de maximisation de la valeur ajoutée pour 3 produits identifiés [OS 1.2a, OS 1.2b]</li> <li>Elaboration d'une grille d'évaluation de l'application des BP</li> <li>Elaboration et adoption d'un modèle de cahier de clauses contractuelles type Administration des Eaux et Forêts et exploitant/transformatriceur de PFABO, relatif à la production de la Valeur Ajoutée</li> </ol>	<p>L'adoption des BP augmente de façon générale la qualité des produits, qui réalisent une meilleure valeur et donc un meilleur accès sur le marché. Les guides BP et la grille d'évaluation adoptée servent d'outils de contrôle des activités des opérateurs après l'obtention d'agrément professionnel ou d'autorisation d'exploitation/transformation des PFABO et lors d'inspection des produits et dérivés des PFABO.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un modèle de cahier de clauses contractuelles est disponible au sein de la DVPFABO avant 2025.</li> <li>La plus-value pour les produits, suite à l'application des bonnes pratiques, est démontrée par une analyse des marchés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'expertise technique pour le développement des clauses de BP est disponible.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 2		FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE			
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.1		Mettre en place un système de classification et un registre officiel des produits et dérivés des PFABO.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Les critères objectifs sont développés et adoptés. Ils permettent l'inscription des PFABO et dérivés dans le système de classification. Ce système sert de cadre explicite et objectif pour la classification et la gestion future d'une large gamme de produits connus et peu connus.			
INDICATEUR D'IMPACT		Les filières sont ainsi gérées de façon plus transparente par les services compétents et les retombées économiques de leur développement sont plus traçables par rapport à 2020.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 2.1a	Avant 2021, mettre en place un groupe de travail agréé par le CCN-PFNL au sein de la DVPFABO  <b>Expertise : CCN-PFNL</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Nomination par CCN-PFNL des experts mise à la disposition de la DVPFABO</li> <li>Agrément par la DVPFABO des membres et du mode de fonctionnement du groupe de travail</li> </ol>	Le groupe d'experts développe un système de classification des PFABO sur la base des connaissances acquises et facilite sa validation auprès du CCN-PFNL	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CCN-PFNL et la DVPFABO, adoptent le même langage de description des produits et dérivés des PFABO et reconnaissent avant 2023, le système de classification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les experts sont disponibles.</li> <li>La DVPFABO à la capacité de gérer les activités.</li> </ul>
OS 2.1b	Avant 2022, évaluer le potentiel technique et économique des PFABO  <b>Expertise : DVPFABO, CENAREST, ANPN, DGEPN, Min. Santé, Consultant</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Elaboration des TDR d'une étude par le groupe d'experts [OS 2.1a] et appel à consultation</li> <li>Revue documentaire et enquêtes sur le terrain</li> <li>Analyse des informations recueillies et évaluation du potentiel technique et économique des PFABO prioritaires</li> <li>Rédaction et diffusion du rapport aux membres du CCN-PFNL</li> </ol>	<p>L'étude permet d'identifier les PFABO connus, les ressources génétiques reconnues, les bioactifs d'origine gabonaise connus, les compositions chimiques, les usages actuels, les brevets déposés, les marques déposées, les produits d'exportation etc.</p> <p>Les potentialités des différents produits PFABO servent de base à la planification de leur développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport d'étude est disponible au sein de la DVPFABO et auprès des acteurs du secteur, avant 2022.</li> <li>Les priorités du développement des filières sont claires et fondées sur une approche objective.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le consultant et les financements nécessaires à la réalisation de l'étude, sont disponibles</li> <li>Les PFABO ne constituent plus des « sources mineurs ».</li> </ul>



<b>AXE STRATEGIQUE 2</b>		<b>FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE</b>			
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 2.1</b>		<b>Mettre en place un système de classification et un registre officiel des produits et dérivés des PFABO.</b>			
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		Les critères objectifs sont développés et adoptés. Ils permettent l'inscription des PFABO et dérivés dans le système de classification. Ce système sert de cadre explicite et objectif pour la classification et la gestion future d'une large gamme de produits connus et peu connus.			
<b>INDICATEUR D'IMPACT</b>		Les filières sont ainsi gérées de façon plus transparente par les services compétents et les retombées économiques de leur développement sont plus traçables par rapport à 2020.			
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>		<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTAT</b>	<b>HYPOTHESES</b>
OS 2.1c	<p>En 2022, développer un système de classification des PFABO et créer au sein de la DVPFABO une Banque de Donnée (BD) dynamique prenant en compte l'ensemble des caractéristiques des produits et dérivés des PFABO</p> <p><b>Expertise : DVPFABO, CENAREST, ANPN, DGEPN, Consultant informaticien</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaboration des critères objectifs pour classement des produits sur la base du rapport d'étude [OS2.1b] par le groupe d'experts</li> <li>2. Catégorisation et typologie des produits PFABO</li> <li>3. Création d'une BD prenant en compte l'ensemble du potentiel technique et économique des PFABO, par le consultant</li> <li>4. Développement d'une méthode standardisée d'intégration et d'archivage des informations sur les PFABO dans la BD, par le consultant</li> </ol>	<p>La classification des PFABO connus, sur la base de leurs potentiels techniques et économiques existe et un arbre décisionnel validé, permet d'orienter le classement de nouveaux produits.</p> <p>Elle sert également de base à la DVPFABO pour l'élaboration d'une fiscalité spécifique sur les PFABO [AS.7] et la création de la Bibliothèque Nationale sur les RG et CT [AS 5]</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une BD dynamique est disponible au sein de la DVPFABO, avant 2023.</li> <li>• La classification facilite la gestion des filières, l'utilisation d'un langage et d'un niveau de connaissances communs pour tous les acteurs impliqués dans le secteur PFABO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les experts agréés par le CCN-PFNL et la DVPFABO, sont disponibles.</li> <li>• Un consultant informaticien est recruté pour créer la BD</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 2		FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE				
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.2		Etablir les normes officielles pour la reconnaissance professionnelle des métiers et des acteurs des filières PFABO				
RESULTAT OPERATIONNEL		La professionnalisation et l'expertise des acteurs des filières PFABO sont valorisées et légitimées. Les acteurs agissent en transparence et l'Etat a une meilleure visibilité sur les acteurs du secteur et les investissements.				
INDICATEUR D'IMPACT		La reconnaissance juridique des acteurs par l'Etat est effective, le taux des titres/certificats professionnels délivrés augmente par rapport à la situation 2020 et les employeurs investissent dans le développement des compétences du secteur par l'intermédiaire de programmes d'apprentissage en milieu du travail.				
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES	
OS 2.2a	Avant 2021, mettre en place un comité technique PFABO agréé par le CCN-PFNL au sein de DVPFABO  <b>Expertise : CCN-PFNL</b>	1. Nomination par CCN-PFNL des experts mise à la disposition de la DVPFABO 2. Agrément par la DVPFABO des membres et du mode de fonctionnement du comité	Le comité d'expert propose et facilite la validation des normes professionnelles des acteurs du secteur auprès du Ministère en charge de la Formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le comité agréé existe et siège en tant que de besoin.</li> <li>• Les normes professionnelles sont établies avant 2025.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les experts sont disponibles.</li> <li>• La DVPFABO à la capacité de gérer les activités.</li> </ul>	
OS 2.2b	Avant 2022, définir la typologie des différents acteurs et un régime de qualification des métiers/professions des filières PFABO  <b>Expertise : DVPFABO, Comité technique, CCN-PFNL, Min. Formation professionnelle</b>	1. Revue de l'ensemble des études disponibles [OS 1.1a, OS 2.1b et autres études pertinentes] 2. Identification des différents acteurs le long des chaînes de valeur des filières prioritaires par le consultant 3. Identification des métiers et définition des critères à chaque corps de métiers 4. Rédaction et transmission du rapport aux membres du CCN-PFNL par le consultant 5. Elaboration et transmission d'une feuille de route pour la prise en compte des qualifications professionnelles des acteurs, par le CCN-PFNL	La typologie des acteurs des chaînes de valeur des filières PFABO est réalisée sur la base d'études et complétée par des enquêtes qualitatives et quantitatives.  Les activités, les rôles, et les fonctions exercées par l'ensemble des acteurs sont identifiées, et les professions décrites.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les normes professionnelles sont disponibles et transmises pour adoption au Ministère en charge de la formation [AS.7], avant 2025.</li> <li>• Le secteur est rendu plus professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les experts agréés par le CCN-PFNL et le Min. Formation professionnelle sont disponibles.</li> </ul>	

AXE STRATEGIQUE 2		FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE				
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.3		Encourager l'actualisation des formats d'entreprises et les régimes fiscaux applicables aux entreprises des filières PFABO				
RESULTAT OPERATIONNEL		La réussite des entreprises est favorisée grâce à une restructuration fiscale adaptée aux acteurs et des procédures simplifiées de création d'entreprise. La contribution du secteur PFABO à l'économie nationale est ainsi améliorée.				
INDICATEUR D'IMPACT		Le nombre d'entreprises crée et la part des recettes fiscales attribuables depuis l'amélioration de l'environnement d'affaires augmentent par rapport en 2020.				
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES	
OS 2.3a	<p>Avant 2021, mettre en place un Comité technique PFABO agréé par le CCN-PFNL au sein du Ministère de l'Economie</p> <p><b>Expertise : CCN-PFNL</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Nomination par le CCN-PFNL des experts mise à la disposition du CDE</li> <li>Agrément par CDE des membres et du mode de fonctionnement du comité</li> </ol>	<p>Le comité d'experts facilite l'actualisation des formats d'entreprise et régimes fiscaux applicables aux acteurs du secteur.</p> <p>Des recommandations transversales par le consultant et l'ensemble des administrations de l'Etat sont proposées pour lever les obstacles et faciliter la mise en conformité des acteurs du secteur informel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le comité siège en tant que de besoin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les experts sont disponibles</li> <li>Le CDE à la capacité de gérer les activités</li> </ul>	
OS 2.3b	<p>Avant 2022, réaliser une étude diagnostic sur les statuts disponibles et la fiscalité appliquée aux acteurs, micro-entreprises et entreprises du secteur PFABO</p> <p><b>Expertise : CDE, Min. Economie, PME-PMI, Min. Agriculture, DVPFABO, Min. Intérieur, Consultant</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Elaboration des TDR par le groupe d'experts et validation CCN-PFNL</li> <li>Appel à consultance et mise en exergue de la compatibilité des statuts et régimes fiscaux applicables et autres éléments relevant de la fiscalité</li> <li>Proposition d'options de réforme/amélioration des statuts et du système d'imposition</li> <li>Mise à disposition du rapport aux membres du CCN-PFNL</li> <li>Transmission du rapport aux services compétents par le CCN-PFNL</li> </ol>	<p>Les informations (date de création, forme juridique, imposition fiscale, état financier, facteurs de réussite et d'échec, impact des politiques sur les activités, besoins et priorités d'accompagnement, etc.) sont recueillies et analysées.</p> <p>Le consultant propose des recommandations qui seront étudiées par l'ensemble des administrations de l'Etat</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport d'étude est disponible</li> <li>La révision du régime fiscal est agréée par l'Etat avant 2025.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financements et Consultant, pour l'étude sont disponibles.</li> <li>Des options adaptées aux besoins identifiés, existent auprès du CDE et sont connus des acteurs du secteur.</li> </ul>	

<b>AXE STRATEGIQUE 2</b>		<b>FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE</b>			
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 2.3</b>		<b>Encourager l'actualisation des formats d'entreprises et les régimes fiscaux applicables aux entreprises des filières PFABO</b>			
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		La réussite des entreprises est favorisée grâce à une restructuration fiscale adaptée aux acteurs et des procédures simplifiées de création d'entreprise. La contribution du secteur PFABO à l'économie nationale est ainsi améliorée.			
<b>INDICATEUR D'IMPACT</b>		Le nombre d'entreprises créées et la part des recettes fiscales attribuables depuis l'amélioration de l'environnement d'affaires augmentent par rapport en 2020.			
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>		<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTAT</b>	<b>HYPOTHESES</b>
OS 2.3c	<p>Avant 2024, orienter le choix des statuts juridiques adaptés aux acteurs ou groupe d'acteurs, micro-entreprises et entreprises du secteur PFABO</p> <p><b>Expertise :</b> CDE, Min. Economie, PME-PMI, Min. Agriculture, DVPFABO</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Analyse du rapport diagnostic [OS2.3b]</li> <li>Proposition d'une typologie et caractérisation des micro-entreprises et entreprises du secteur PFABO sur la base de critères objectifs</li> <li>Elaboration et validation d'un arbre décisionnel pour l'attribution des formes juridiques et régimes fiscaux adaptés au secteur</li> <li>Harmonisation entre les administrations de l'Etat du système de gestion des groupes d'acteurs et entrepreneurs selon leur statut [OS 7.2j]</li> </ol>	<p>Les procédures de création d'entreprises sont clairement établies et les indices de classement des entreprises et autres formes de statut sont connus.</p> <p>L'arbre sert d'outil d'aide à la décision et permet aux autorités compétentes de mieux orienter le choix des statuts et régimes fiscaux adaptés aux les acteurs des filières PFABO.</p> <p>Les autorités compétentes enregistrent les acteurs et leurs contributions plus efficacement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les acteurs sont satisfaits de leur relation avec l'Etat et ont le choix sur des statuts et régimes fiscaux adaptés à leur besoins, avant 2024.</li> <li>La contribution des entreprises du secteur PFABO dans les recettes de l'Etat est croissante par rapport en 2020.</li> <li>Le taux de réussite des entreprises agissant sous le nouveau régime est supérieur par rapport en 2022.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les statuts et les régimes fiscaux sont actualisés et adaptés aux acteurs du secteur.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 2		FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE				
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.4		<b>Valoriser le potentiel technique et économique des produits et dérivés des PFABO, en utilisant stratégiquement les outils de protection de la Propriété Intellectuelle.</b>				
RESULTAT OPERATIONNEL		Les produits 'made in Gabon', au travers les outils de protection de la Propriété intellectuelle (PI), ont une valeur, une renommée, et pénètrent plus efficacement le marché national et international.				
INDICATEUR D'IMPACT		Les procédures d'enregistrement des produits PFABO à la PI, sont disponibles. Les professionnels du secteur valorisent leurs produits, tirent parti du potentiel qu'offrent les outils de protection de la PI et développent des contrats commerciaux équitables et avantageux. Les produits PFABO, sur la base de leur spécificité et leur unicité trouvent des débouchés sur le marché local et international.				
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES	
OS 2.4a	Avant 2021, mettre en place un comité technique PFABO agréé par le CCN-PFNL au sein de l'OGAPI <b>Expertise : CCN-PFNL</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Nomination par CCN-PFNL des experts mise à la disposition de la l'OGAPI</li> <li>Agrément par l'OGAPI des membres et du mode de fonctionnement du comité.</li> </ol>	Le comité d'experts permet à la l'OGAPI d'élaborer des procédures claires et de procéder à l'enregistrement ≥2 produits phares	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité siège en tant que de besoin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les experts sont disponibles.</li> <li>L'OGAPI a la capacité de gérer les activités</li> </ul>	
OS 2.4b	Avant 2024, soutenir l'enregistrement d'au moins 2 premiers produits PFABO potentiellement éligibles à une protection de la propriété intellectuelle (PI) <b>Expertise : OGAPI, DVPFABO, DGEPN, CENAREST, ANPN, Min. Santé, Min. Culture, ONG, AGANOR, Communautés locales,</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rédaction par le comité d'experts d'une grille de repérage et des critères de pertinence des produits éligibles à la PI</li> <li>Recueil d'informations complémentaires auprès des groupes/organisations professionnelles concernées par une demande de protection de la PI et auprès des pays ayant déjà un système national en place</li> <li>Rédaction par le Comité des procédures de dépôt de demande et d'enregistrement des produits.</li> </ol>	<p>≥ 2 produits, sont enregistrés pour ce premier Plan d'Actions par l'OGAPI.</p> <p>Les démarches/procédures d'enregistrement et les coûts sont mis en évidence et servent de base pour l'enregistrement d'autres produits pertinents.</p> <p>La PI augmente la valeur, la renommée et l'accès des produits, sur le marché national.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les procédures pour l'enregistrement et les coûts de certification sont connus et publiés par l'OGAPI, avant 2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les acteurs sont capables de payer les coûts liés à la certification de leurs produits.</li> </ul>	

AXE STRATEGIQUE 2		FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE			
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.4		<b>Valoriser le potentiel technique et économique des produits et dérivés des PFABO, en utilisant stratégiquement les outils de protection de la Propriété Intellectuelle.</b>			
RESULTAT OPERATIONNEL		Les produits 'made in Gabon', au travers les outils de protection de la Propriété intellectuelle (PI), ont une valeur, une renommée, et pénètrent plus efficacement le marché national et international.			
INDICATEUR D'IMPACT		Les procédures d'enregistrement des produits PFABO à la PI, sont disponibles. Les professionnels du secteur valorisent leurs produits, tirent parti du potentiel qu'offrent les outils de protection de la PI et développent des contrats commerciaux équitables et avantageux. Les produits PFABO, sur la base de leur spécificité et leur unicité trouvent des débouchés sur le marché local et international.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 2.4b	<p>Avant 2024, soutenir l'enregistrement d'au moins 2 premiers produits PFABO potentiellement éligibles à une protection de la propriété intellectuelle (PI)</p> <p><b>Expertise : OGAPI, DVPFABO, DGEPN, CENAREST, ANPN, Min. Santé, Min. Culture, ONG, AGANOR, Communautés locales</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Etablissement et diffusion des procédures et coûts d'enregistrement/certification, et montage des dossiers.</li> <li>5. Réception des premiers dossiers et examen des conditions de recevabilité des demandes par le Comité National des Indications Géographiques du Gabon (CNIGG)</li> <li>6. Certification des produits par l'OGAPI</li> <li>7. Transmission des dossiers de demande à L'OAPI</li> </ol>	Les dossiers d'enregistrement des 2 produits sont transmis au CNIGG, à l'OGAPI et l'OAPI, pour leur accès sur le marché international.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ≥2 produits sont enregistrés, certifiés et publiés par l'Etat avant 2024 et les chances de succès en affaire de leurs détenteurs augmentent</li> <li>• La PI de ces produits est enregistrée dans la Bibliothèque Nationale des RG et CT [AS 5], avant 2025</li> </ul>	

AXE STRATEGIQUE 2		FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE			
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.4		<b>Valoriser le potentiel technique et économique des produits et dérivés des PFABO, en utilisant stratégiquement les outils de protection de la Propriété Intellectuelle.</b>			
RESULTAT OPERATIONNEL		Les produits 'made in Gabon', au travers les outils de protection de la Propriété intellectuelle (PI), ont une valeur, une renommée, et pénètrent plus efficacement le marché national et international.			
INDICATEUR D'IMPACT		Les procédures d'enregistrement des produits PFABO à la PI, sont disponibles. Les professionnels du secteur valorisent leurs produits, tirent parti du potentiel qu'offrent les outils de protection de la PI et développent des contrats commerciaux équitables et avantageux. Les produits PFABO, sur la base de leur spécificité et leur unicité trouvent des débouchés sur le marché local et international.			
OS 2.4c	<p>Avant 2025, organiser une campagne de sensibilisation sur la qualité, le mode de fabrication, les marques et l'origine des produits certifiés, auprès des commerçants et consommateurs nationaux.</p> <p><b>Expertise : OGAPI, AGANOR, DVPFABO, Min. Santé, Min. Culture</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recueil des informations pertinentes</li> <li>2. Identification des partenaires potentiels et mise en place d'un comité d'organisation</li> <li>3. Définition des objectifs de la campagne et du public cible</li> <li>4. Elaboration d'un programme de sensibilisation</li> <li>5. Mise en œuvre du programme de sensibilisation dans les foires/supermarchés au niveau national</li> </ol>	<p>Les commerçants et les consommateurs sont sensibilisés sur la valeur des produits certifiés 'made in Gabon'.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le programme de campagne de sensibilisation est disponible, avant 2025</li> <li>• Les produits PFABO trouvent de la valeur auprès des consommateurs et utilisateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ≥ 2 premiers produits PFABO sont certifiés [OS 2.4b] et sont présents sur le marché local</li> <li>• Les partenaires et moyens financiers pour la campagne, sont disponibles.</li> </ul>

<b>AXE STRATEGIQUE 2</b>		<b>FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE</b>			
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 2.5</b>		<b>Assurer la simplification et la transparence des procédures administratives</b>			
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		Les efforts du gouvernement visant à développer les secteurs et l'investissement privé par une clarification et une transparence des procédures administratives, ainsi que l'allègement des obstacles qui freinent ce développement, sont soutenus et effectifs pour le secteur PFABO.			
<b>INDICATEUR D'IMPACT</b>		Les contraintes administratives à l'essor du secteur PFABO (lourdeur, complexité des procédures et des formalités, etc.) sont identifiées avant 2022. Les mesures permettant de les lever sont mises en œuvre par l'ensemble des entités régulatrices et institutionnelles impliquées dans le secteur. L'action publique est plus transparente et compréhensible par les usagers.			
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>		<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTAT</b>	<b>HYPOTHESES</b>
OS 2.5a	<p>Avant 2022, réaliser une étude diagnostic de la situation actuelle de l'Etat de droit et transparence des procédures relatives au secteur PFABO</p> <p><b>Expertise : CCN-PFNL, Consultant</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rédaction et validation par le CCN-PFNL des TDR pour le recrutement d'un consultant</li> <li>Identification des entités institutionnelles impliquées dans l'ensemble des procédures administratives relatives au secteur PFABO</li> <li>Analyse des textes législatifs et réglementaires, des procédures et autres éléments techniques</li> <li>Etablissement d'une cartographie de la situation actuelle des procédures administratives (règles et pratiques existantes et documentées)</li> <li>Développement d'une cartographie des procédures simplifiées</li> <li>Rédaction et transmission du rapport au CCN-PFNL.</li> <li>Transmission du rapport aux services compétents par le CCN-PFNL</li> </ol>	<p>Les formalités et procédures administratives qu'un entrepreneur national et étranger doit accomplir (pour investir, créer et enregistrer une entreprise/société, avoir accès aux PFABO, exporter ou importer, frais de dossier, taxes etc.) sont inventoriées et décrites.</p> <p>Les éventuelles complexités des procédures sont identifiées et évaluées par le consultant et font l'objet d'un processus de simplification par l'ensemble des départements ministériels impliqués dans le secteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La feuille de route sur les simplifications administratives devant être établies est validée par le CCN-PFNL avant 2022.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le consultant et financements pour la réalisation de l'étude et la validation de la feuille de route, sont disponibles</li> </ul>



<b>AXE STRATEGIQUE 2</b>		<b>FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE</b>			
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 2.5</b>		<b>Assurer la simplification et la transparence des procédures administratives</b>			
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		Les efforts du gouvernement visant à développer les secteurs et l'investissement privé par une clarification et une transparence des procédures administratives, ainsi que l'allègement des obstacles qui freinent ce développement, sont soutenus et effectifs pour le secteur PFABO.			
<b>INDICATEUR D'IMPACT</b>		Les contraintes administratives à l'essor du secteur PFABO (lourdeur, complexité des procédures et des formalités, etc.), sont identifiées avant 2023. Les mesures permettant de les lever sont mises en œuvre par l'ensemble des entités régulatrices et institutionnelles impliquées dans le secteur. L'action publique est plus transparente et compréhensible par les usagers.			
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>		<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTAT</b>	<b>HYPOTHESES</b>
OS 2.5b	En 2022, organiser un atelier d'harmonisation et de validation de la feuille de route pour la simplification de l'ensemble des procédures administratives inhérentes au secteur  <b>Expertise : CCN-PFNL</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Planification et organisation de l'atelier par le CCN-PFNL</li> <li>2. Analyse de la feuille de route établie par le consultant [OS2.5a]</li> <li>3. Harmonisation et validation de la cartographie des procédures administratives par les participants</li> <li>4. Transmission des recommandations aux autorités compétentes pour internalisation</li> </ol>	<p>Les procédures des administrations régissant le secteur PFABO sont clarifiées et harmonisées de manière transversale.</p> <p>Les différentes administrations et institutions de l'Etat impliquées dans les filières PFABO, les internalisent, prennent des dispositions réglementaires, les appliquent en toute transparence et participent ainsi, à améliorer la bonne gouvernance du secteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ensemble des procédures simplifiées, sont disponibles et internalisées par l'ensemble des administrations de l'Etat et des acteurs du secteur en 2022.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La disponibilité et la forte implication des membres du CCN-PFNL sont attendues.</li> </ul>

<b>AXE STRATEGIQUE 2</b>		<b>FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE</b>			
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 2.6</b>		<b>Promouvoir activement l'investissement dans le secteur.</b>			
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		Le secteur reçoit des investissements suffisants pour sécuriser le développement durable des filières PFABO.			
<b>INDICATEUR D'IMPACT</b>		Au moins 5 filières se développent sans subvention de l'Etat. La taille économique du secteur est quantifiée et a augmentée par rapport à 2020.			
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>		<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTAT</b>	<b>HYPOTHESES</b>
OS 2.6a	Avant 2024, rendre disponible les statuts d'entreprise et régimes fiscaux applicables au secteur PFABO  <b>Expertise : CDE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diffusion via site internet et autre outils d'information, des critères de reconnaissance officielle par l'Etat des activités et des acteurs professionnels du secteur [OS7.2i]</li> <li>2. Diffusion aux acteurs et investisseurs potentiels via site internet et autre outils d'information, des régimes fiscaux applicables aux acteurs/entreprises du secteur, ainsi que les termes de révision fiscale selon l'évolution économique de l'activité [OS7.2].</li> </ol>	Les investisseurs potentiels ont les informations fiables, et peuvent structurer leurs plans d'affaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La capacité à planifier correctement un investissement dans le secteur augmente par rapport en 2020.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport coûts-bénéfices est propice à l'investissement pour au moins quelques produits PFABO.</li> <li>• La stabilité de l'Etat permet les investissements à long terme et la sécurisation financière.</li> </ul>
OS 2.6b	Avant 2025, faciliter l'accès aux micro-financements et développer des mesures incitatives au financement des filières prioritaires identifiées  <b>Expertise : Min. Economie, Min. Investissement, PME/PMI, FFN</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Désignation d'un point focal CCN-PFNL au sein du Ministère de l'Investissement</li> <li>2. Identification des types de financements adaptés aux acteurs (producteurs, transformateurs, commerçants, exportateurs)</li> <li>3. Elaboration et organisation des actions de plaidoyer auprès des Institutions financières/Institutions de micro-finances (IF/IMF), du FFN pour le financement des filières prioritaires</li> </ol>	<p>Des mécanismes appropriés de financement des filières prioritaires sont mis en place et sont utilisés par les acteurs des filières.</p> <p>Des mesures incitatives sont développées pour les producteurs, transformateurs et commerçants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de conventions de financement signées et le nombre de contrats négociés et contractés, augmentent par rapport à la situation en 2020.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les missions de valorisation des PFABO, sont comprises des IF et IMF qui adhèrent et facilitent le processus d'accès au financement des filières PFABO.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 2		FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE			
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.6		Promouvoir activement l'investissement dans le secteur.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Le secteur reçoit des investissements suffisants pour sécuriser le développement durable des filières PFABO.			
INDICATEUR D'IMPACT		Au moins 5 filières se développent sans subvention de l'Etat. La taille économique du secteur est quantifiée et a augmentée par rapport à 2020.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 2.6b	<p>Avant 2025, faciliter l'accès aux micro-financements et développer des mesures incitatives au financement des filières prioritaires identifiées</p> <p><b>Expertise :</b> <b>Min. Economie, Investissement, PME/PMI</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Etude du financement des filières prioritaires</li> <li>5. Initiation et développement d'un système de crédits, ainsi que des mesures incitatives adaptés aux acteurs des filières</li> <li>6. Négociation des crédits de campagne auprès des IF/IMF, et des mesures incitatives auprès de l'Etat.</li> </ol>	<p>les exportateurs des PFABO (exonérations sur les importations de matériel, exonérations sur certains impôts etc.).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mesures incitatives au développement des filières prioritaires existent et sont fixées par des textes réglementaires [ AS.7].</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les groupes d'entrepreneurs disposent de plans d'affaires adaptés.</li> </ul>
OS 2.6c	<p>Avant 2025, développer et mettre en place un système d'information et de conseil sur les marchés (SIM) et un répertoire d'acteurs</p> <p><b>Expertise :</b> <b>Min. Commerce, ONG, Min. Communication, DVPFABO, Communautés locales, Consultant</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Désignation d'un point focal CCN-PFNL au sein du Ministère du Commerce</li> <li>2. Revue documentaire sur les études de marchés par le point focal</li> <li>3. Rédaction des TDR et appel à candidature pour un consultant</li> <li>4. Enquêtes sur le terrain et identification des systèmes de diffusion d'informations les plus adéquates</li> <li>5. Restitution des résultats en atelier</li> <li>6. Elaboration des modules de formation pour des consultants nationaux</li> <li>7. Mise en place du système d'information</li> </ol>	<p>Les résultats des enquêtes sont restitués et validés dans le cadre d'un atelier CCN-PFNL et les consultants nationaux sont formés en SIM pour (à leur tour) renforcer les capacités des groupes de production [Oop 4.1].</p> <p>Le répertoire des acteurs existe et les informations sur l'offre, la demande et les prix des PFABO sont connus des entrepreneurs dans ≥ 3 provinces du Gabon.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport d'étude et modules de formation, disponibles avant 2025.</li> <li>• ≥ 2 consultants nationaux formés avant 2025</li> <li>• Les activités de commercialisation augmentent par rapport à 2020 et la transparence des marchés est renforcée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le consultant et les financements, sont disponibles</li> </ul>

<b>AXE STRATEGIQUE 2</b>		<b>FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE</b>			
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 2.6</b>		<b>Promouvoir activement l'investissement dans le secteur.</b>			
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		Le secteur reçoit des investissements suffisants pour sécuriser le développement durable des filières PFABO.			
<b>INDICATEUR D'IMPACT</b>		Au moins 5 filières se développent sans subvention de l'Etat. La taille économique du secteur est quantifiée et a augmentée par rapport à 2020.			
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>		<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTAT</b>	<b>HYPOTHESES</b>
OS 2.6d	<p>Avant-2025, rendre disponible et diffuser activement lors des foras d'investissement, les analyses quantitatives des CV et les quantités de production des 5 produits les plus économiquement prometteurs [OS1.2a, OS2.1b, OS2.1c ]</p> <p><b>Expertise : Min. Investissement, Min. Economie, DVPFABO, CENAREST</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Concertation en atelier avec toutes les parties prenantes de l'Etat (à travers le CCN-PFNL)</li> <li>2. Elaboration des présentations et autres matériaux à l'intention des potentiels investisseurs</li> <li>3. Présentation des différentes analyses sur les 5 produits prometteurs identifiés [AS 1/AS 2] aux potentiels investisseurs.</li> </ol>	Le potentiel réel de certains produits PFABO attire des investissements spécifiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les filières reçoivent des investissements permettant un développement économique mesurable par rapport à 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les investisseurs potentiels existent et ont des moyens suffisants.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 2		FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE			
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.6		Promouvoir activement l'investissement dans le secteur.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Le secteur reçoit des investissements suffisants pour sécuriser le développement durable des filières PFABO.			
INDICATEUR D'IMPACT		Au moins 5 filières se développent sans subvention de l'Etat. La taille économique du secteur est quantifiée et a augmentée par rapport à 2020.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 2.6e	<p>Avant 2025, soumettre aux organismes subventionnaires, le Plan de Recherche quinquennal d'acquisition des connaissances sur des PFABO [AS 6]</p> <p><b>Expertise :</b> CENAREST, Min. Economie, Min. Investissement, FAO, WWF, Min. Santé, DVPFABO</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Revue documentaires et consultations sectorielles auprès des parties et partenaires impliqués dans les PFABO</li> <li>2. Identification des besoins et élaboration d'un document de campagne pour les produits les plus prometteurs, sur la base du Plan de Recherche 2020-2025 [OS 6.1b]</li> <li>3. Soumission en 2024 des demandes de bourse de recherche aux organismes subventionnaires pour la mise en œuvre du Plan de Recherche sur les PFABO.</li> </ol>	<p>Le Plan de recherche est soumis à des organismes subventionnaires. Ce plan, met en évidence une approche logique pour améliorer les connaissances sur les produits et dérivés des PFABO et identifie les pistes prometteuses pour le développement d'au moins quelques produits.</p> <p>Les financements nécessaires à sa mise en œuvre, sont obtenus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les investissements dans le secteur augmentent et sont plus performants par rapport à la situation 2020.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan de recherche est disponible avant 2025.</li> <li>• Les technologies identifiées et nécessaires au développement des filières compétitives, ne sont pas coûteuses.</li> </ul>

<b>AXE STRATEGIQUE 2</b>		<b>FORMALISATION ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PFABO POUR UNE MEILLEURE CONTRIBUTION A L'ECONOMIE NATIONALE</b>			
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 2.6</b>		<b>Promouvoir activement l'investissement dans le secteur.</b>			
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		Le secteur reçoit des investissements suffisants pour sécuriser le développement durable des filières PFABO.			
<b>INDICATEUR D'IMPACT</b>		Au moins 5 filières se développent sans subvention de l'Etat. La taille économique du secteur est quantifiée et a augmentée par rapport à 2020.			
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>		<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTAT</b>	<b>HYPOTHESES</b>
OS 2.6f	<p>Avant 2025, élaborer et éditer un catalogue sur le potentiel économique des PFABO de HVA et le vulgariser auprès des représentations diplomatiques et consulaires au Gabon pour encourager la promotion des PFABO et au niveau international et l'investissement</p> <p><b>Expertise :</b> DVPFABO, Min. Affaires Etrangères, Min. Investissement</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaboration des TDR par la DVPFABO</li> <li>2. Appel d'offre et identification d'un consultant</li> <li>3. Recueil des informations nécessaires à la conception du catalogue par le consultant</li> <li>4. Edition et vulgarisation auprès des représentations diplomatiques et consulaires, par le DVPFABO</li> </ol>	<p>Le catalogue identifie et offre un dossier complet sur les produits PFABO de HVA/qualité liée à l'origine etc.</p> <p>La diplomatie utilise le catalogue et participe à l'attractivité du Gabon pour les acteurs économiques et les marchés internationaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le catalogue est édité et disponible au Ministère des Affaires Etrangères et auprès des diplomates, avant 2025.</li> <li>• Les produits PFABO attirent les investissements étrangers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le consultant est disponible.</li> <li>• Les financements pour la création et l'édition du catalogue sont disponibles.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 3		RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DES POPULATIONS			
OBJECTIF OPERATIONNEL3.1		Promouvoir les techniques de domestication des PFABO alimentaires à fort potentiel de production et de valeur ajoutée.			
RESULTAT OPERATIONNEL		La domestication de certaines espèces comestibles permet la sécurisation d'une meilleure récolte. Pour plusieurs espèces comestibles clés, il y a un investissement du secteur privé dans le développement de souches productives domestiquées.			
INDICATEUR D'IMPACT		La contribution des espèces domestiquées est augmentée et sécurisée au sein du régime alimentaire (RA) des communautés économiquement faibles. Une forte contribution à la sécurité alimentaire (SA) des PFABO de souches domestiquées est constatée en 2025.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 3.1a	<p>Avant 2022, faire un bilan des connaissances sur les espèces comestibles domesticables et réaliser une étude de marché pour évaluer leurs potentialités</p> <p><b>Expertise :</b> CENAREST, Communautés locales, INSAB, IGAD, FAO, Min. Santé, Min. Agriculture, DVPFABO, Consultant</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identification par le CCN-PFNL d'un point focal et partenaires au sein du CENAREST</li> <li>2. Rédaction des TDR d'une étude d'offre et de marché pour les PFABO comestibles phares</li> <li>3. Rédaction de l'appel d'offre</li> <li>4. Réalisation de l'étude et évaluation du potentiel de domestication et de la valeur nutritionnelle des produits par un consultant</li> <li>5. Recommandations et synergie avec le PNSAN</li> </ol>	<p>La valeur des PFABO comestibles prioritaires (méthodes de domestication, valeur nutritionnelle etc.) est identifiée et l'étude de marché permet d'estimer la demande, et donc le potentiel en bénéfiques pour un producteur. Cette étude servira également de base au Min. de l'agriculture et à la DVPFABO pour clarifier le statut d'une plante sauvage/ domestiquées, ainsi que son mode de gestion [AS 7]</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les rapports d'étude sont disponibles.</li> <li>• Le potentiel des espèces domestiquées est connu et enregistré dans l'Archive Nationale en 2022</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La demande des produits est constatée et projetée pour l'avenir. Elle est considérée suffisante pour soutenir les coûts de domestication</li> </ul>
OS 3.1b	<p>En 2022, initier et rechercher des financements pour des projets de domestication à l'échelle nationale</p> <p><b>Expertise :</b> CENAREST, IGAD, INSAB, DVPFABO, DGF, Min. Agriculture, FAO, Secteur privé, ANPN</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rédiger sur la base du rapport d'étude [OS3.1a], les demandes de financements</li> <li>2. Appel à projets de domestication pour les espèces prioritaires</li> <li>3. Mise en œuvre des projets de domestication des espèces prioritaires à l'échelle nationale avant 2024</li> </ol>	<p>Les projets de domestication des PFABO comestibles pertinents permettent de contribuer à renforcer la SA et nutritionnelle d'au moins 2 communautés rurales (2 sites pilotes)</p> <p>La production des PFABO domestiqués est intégrée aux plans de gestion et de préservation des espèces sauvages</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La production des PFABO domestiquées et leur contribution dans le RA des populations rurales augmentent par rapport à 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les financements sont obtenus, et les chercheurs pour l'élaboration et la réalisation des projets, sont disponibles.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 3		RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DES POPULATIONS			
OBJECTIF OPERATIONNEL 3.2		Promouvoir l'application des techniques d'amélioration de production durable des PFABO sauvages comestibles			
RESULTAT OPERATIONNEL		Les techniques d'amélioration sous gestion durable des PFABO sauvages comestibles sont améliorées, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés est renforcée.			
INDICATEUR D'IMPACT		Les techniques durables d'amélioration de la production des PFABO comestibles sont utilisées par les producteurs. La contribution des PFABO sauvages comestibles est significative dans les régimes alimentaires des communautés productrices. Cette contribution est démontrée par des enquêtes réalisées auprès des dites communautés.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 3.2a	<p>Avant 2023, faire le bilan des études d'impact des conditions environnementales sur la productivité des PFABO comestibles, la saisonnalité de la production et les quantités produites</p> <p><b>Expertise : CENAREST, FAO, Communautés locales</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identification par le CCN-PFNL d'un point focal au sein du CENAREST</li> <li>2. Recueil des informations sur la productivité annuelle des PFABO comestibles, les pratiques de prélèvement et les techniques d'amélioration déjà appliquées</li> <li>3. Recommandations et diffusion du rapport aux membres du CCN-PFNL</li> </ol>	<p>la variabilité naturelle de la productivité des espèces de PFABO comestibles prioritaires est documentée.</p> <p>Les études à réalisées sont identifiées et figurent dans le Plan de Recherche [OS 6.1b]</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le bilan des connaissances sur les PFABO comestibles, est disponible dans l'Archive Nationale [AS 6] et auprès des acteurs du secteur en 2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données récoltées sont d'une qualité suffisante pour bon nombre de produits</li> </ul>
OS 3.2b	<p>Avant 2023, réaliser un état des lieux sur les techniques d'amélioration de la production des PFABO comestibles sauvages appliquées dans d'autres régions de forêt tropicale</p> <p><b>Expertise : CENAREST, FAO</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etude de la littérature et recensement des techniques d'amélioration des récoltes utilisées dans les autres pays de la sous-région par le point focal</li> <li>2. Identification des meilleures techniques de récolte pertinentes pour le Gabon</li> <li>3. Production d'un manuel des techniques à destination des communautés productrices.</li> </ol>	<p>Les techniques d'amélioration de la production des espèces de PFABO comestibles sont documentées et un manuel méthodologique est élaboré en vue d'un renforcement des capacités des producteurs de PFABO [Oop 4.1].</p> <p>Ce manuel est testé par les producteurs et les institutions d'appui.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les techniques d'amélioration de la production des espèces comestibles de PFABO sont disponibles dans la dans l'Archive Nationale [AS 6] et connues des acteurs du secteur en 2023 [OS 4.1d ]</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les techniques appliquées dans les autres régions de forêt tropicale, sont pertinentes pour quelques produits gabonais.</li> </ul>



AXE STRATEGIQUE 4		REINFORCEMENT DES CAPACITES DES GROUPES DE PRODCUTION IMPLIQUES DANS LES FILIERES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 4.1		Améliorer les compétences organisationnelles et techniques des producteurs de PFABO.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Le secteur réussit une meilleure performance économique, sociale et environnementale grâce à l'amélioration de l'organisation et à l'acquisition des techniques et outils nécessaires aux groupes de production. Les capacités de production, de transformation et de commercialisation sont développées pour garantir le succès commercial des produits PFABO et le développement au niveau local.			
INDICATEUR D'IMPACT		D'ici 25 ans, le nombre d'organisations ou d'initiatives sur les PFABO a augmenté significativement sur toute l'étendue du territoire. Les PFABO phares du Gabon sont complétifs sur le marché.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 4.1a	<p>Avant 2022, réaliser état des lieux sur l'organisation des acteurs menant des activités dans les filières PFABO phares</p> <p><b>Expertise :</b> DVPFABO, Consultant, Communautés locales, CNAREST, UOB, ONG</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaboration des TDR par la DVPFABO</li> <li>2. Identification d'un consultant pour la réalisation de l'étude</li> <li>3. Enquêtes sur le terrain</li> <li>4. Rédaction et transmission du rapport aux membres du CCN-PFNL pour validation</li> </ol>	<p>L'étude permet de recenser les acteurs par maillon des filières et un registre d'acteurs recensés est établi.</p> <p>Les faiblesses, les acquis, les forces et les manquements dans l'organisation, exprimés par les groupes de production sont connus.</p> <p>Les solutions sont proposées pour lever les obstacles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport d'étude est disponible avant 2023.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le consultant et les financements à la réalisation de l'étude, sont disponibles.</li> </ul>
OS 4.1b	<p>A partir de 2023, élaborer un programme d'accompagnement des acteurs en vue de leur organisation [AS 2].</p> <p><b>Expertise :</b> CDE, Min. Economie, Min. Agriculture, PME/MPI DVPFABO, ONG</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Désignation par le CCN-PFNL d'un groupe d'experts</li> <li>2. Recueil des textes en vigueur [AS 7] et autres documents pertinents</li> <li>3. Elaboration des supports pédagogiques, pour la formation</li> <li>4. Formation des acteurs</li> <li>5. Elaboration d'un guide de création des entreprises et choix des statuts juridiques.</li> </ol>	<p>Les communautés productrices et transformatrices voulant évoluées en groupe formel ont une meilleure compréhension des enjeux de l'organisation et des formats d'entreprises disponibles.</p> <p>Elles accèdent à un statut juridique approprié et agissent en transparence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 2 groupes de production formalisés sont enregistrés auprès des administrations concernées et du CDE et autres services compétents avant 2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les procédures sont favorables.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 4		RENFORCEMENT DES CAPACITES DES GROUPES DE PRODCUTION IMPLIQUES DANS LES FILIERES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 4.1		Améliorer les compétences organisationnelles et techniques des producteurs de PFABO.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Le secteur réussit une meilleure performance économique, sociale et environnementale grâce à l'amélioration de l'organisation et à l'acquisition des techniques et outils nécessaires aux groupes de production. Les capacités de production, de transformation et de commercialisation sont développées pour garantir le succès commercial des produits PFABO et le développement au niveau local.			
INDICATEUR D'IMPACT		D'ici 25 ans, le nombre d'organisations ou d'initiatives sur les PFABO a augmenté significativement sur toute l'étendue du territoire. Les PFABO phares du Gabon sont complétifs sur le marché.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 4.1c	<p>En 2023, former les récolteurs et transformateurs d'au moins 3 filières PFABO dans les bonnes pratiques d'amélioration de la qualité, de la quantité de la production et de maximisation de la VA [AS 1]</p> <p><b>Expertise : DVPFABO, ONG, Experts en production, Communautés locales, AGANOR, OGAPI, Min. Commerce, Min. Santé</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identification par la DVPFABO des experts en production</li> <li>2. Identification des groupes cibles et planning de la mission de formation</li> <li>3. Elaboration d'un plan de renforcement des capacités et des modules de formation en BP et maximisation de la VA, sur la base des informations disponibles [OS 1.1c, OS 1.2a, OS 1.2b, OS 1.2c]</li> <li>4. Formation des groupes ciblés</li> </ol>	<p>Les BP (collecte, transformation, conditionnement, conservation, de transformation, et de mise en marché des PFABO), sont mises en évidence au travers de fiches simples et compréhensibles et sont maîtrisées par les acteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan de renforcement des capacités en BP, est disponible en 2023.</li> <li>• Au moins 1 groupe par type de filière prioritaire est formé avant 2024</li> <li>• La production artisanale est de meilleure qualité et plus compétitive pour accéder aux marchés local et international</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les experts et les partenaires sont disponibles.</li> <li>• Le guide et autres supports pédagogiques sont disponibles.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 4		RENFORCEMENT DES CAPACITES DES GROUPES DE PRODCUTION IMPLIQUES DANS LES FILIERES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 4.1		Améliorer les compétences organisationnelles et techniques des producteurs de PFABO.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Le secteur réussit une meilleure performance économique, sociale et environnementale grâce à l'amélioration de l'organisation et à l'acquisition des techniques et outils nécessaires aux groupes de production. Les capacités de production, de transformation et de commercialisation sont développées pour garantir le succès commercial des produits PFABO et le développement au niveau local.			
INDICATEUR D'IMPACT		D'ici 25 ans, le nombre d'organisations ou d'initiatives sur les PFABO a augmenté significativement sur toute l'étendue du territoire. Les PFABO phares du Gabon sont complétifs sur le marché.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 4.1d	<p>En 2023, former les récolteurs de PFABO dans les techniques de domestication et d'amélioration de la production des espèces comestibles[OS3.2b].</p> <p><b>Expertise :</b> CENAREST, ONG, FAO, Communautés locales, DVPFABO, Min. Agriculture, Min. Santé</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identification des groupes cibles et planning de la mission de formation par le CENAREST</li> <li>2. Elaboration des modules de formation sur la base des meilleures techniques et du manuel de production des espèces comestibles</li> <li>3. Formation des groupes ciblés</li> </ol>	Les groupes formés renforcent leur SA et tirent un meilleur rendement des ressources issues de la domestication.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les techniques de domestication et d'amélioration de la production des espèces comestibles de PFABO sont maîtrisées et utilisées par ≥ 2 groupes de producteurs-cueilleurs, avant 2024</li> <li>• La production des PFABO domestiquées renforce la SA et nutritionnelle des communautés productrices</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les supports pédagogiques, les financements et les formateurs sont disponibles</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 4		RENFORCEMENT DES CAPACITES DES GROUPES DE PRODCUTION IMPLIQUES DANS LES FILIERES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 4.1		Améliorer les compétences organisationnelles et techniques des producteurs de PFABO			
RESULTAT OPERATIONNEL		Le secteur réussit une meilleure performance économique, sociale et environnementale grâce à l'amélioration de l'organisation et à l'acquisition des techniques et outils nécessaires aux groupes de production. Les capacités de production, de transformation et de commercialisation sont développées pour garantir le succès commercial des produits PFABO et le développement au niveau local.			
INDICATEUR D'IMPACT		D'ici 25 ans, le nombre d'organisations ou d'initiatives sur les PFABO a augmenté significativement sur toute l'étendue du territoire. Les PFABO phares du Gabon sont complétifs sur le marché.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 4.1e	En 2024, former les groupes de production dans la gestion durable des PFABO, l'élaboration des Plans de gestion « type » [AS 6].  <b>Expertise : DVPFABO, Communautés locales DGF, ONG</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identification au sein de la DVPFABO d'un point focal et des partenaires</li> <li>2. Elaboration des Agendas et outils nécessaires à la formation</li> <li>3. Mise en œuvre des campagnes de formation, dans au moins 3 provinces.</li> </ol>	Les groupes de production dans ≥ 3 provinces sont formés à l'évaluation participative et quantitative des ressources PFABO, les méthodes d'exploitation durable et à faible impact, et l'élaboration des Plans de gestion des PFABO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ressources sont mieux gérées et utilisées par les groupes de production en 2024 par rapport en 2020.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'équipe de formation et les financements, sont disponibles.</li> <li>• Les points focaux au sein des directions provinciales viennent en appui.</li> </ul>
OS 4.1f	A partir de 2024, sensibiliser et former les groupes de production sur l'importance des outils de protection de la Propriété intellectuelle [AS 2]  <b>Expertise : OGAPI, Communautés locales, DVPFABO, ONG</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identification au sein de l'OGAPI d'un point focal et des partenaires</li> <li>2. Mise en place d'outils de formation/communication et de promotion de la PI</li> <li>3. Elaboration d'une stratégie de communication et des documents pédagogiques sur l'importance et l'adoption des outils de protection de la PI</li> <li>4. Mise en œuvre des campagnes formation et de sensibilisation auprès des groupes de production</li> </ol>	<p>Les groupes de production sont formés sur à l'importance et avantages de la PI au travers des guides et autres matériels pédagogiques.</p> <p>Ils maîtrisent les processus de valorisation de leurs produits et adoptent les outils de protection qui leurs sont disponibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 2 groupes sont formés en 2024.</li> <li>• Les produits utilisant la PI réalisent à moyen et long terme, une augmentation des bénéfices et une meilleure commercialisation en 2025 par rapport à 2020.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les formateurs à la protection de la PI et les financements, sont disponibles.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 4		RENFORCEMENT DES CAPACITES DES GROUPES DE PRODCUTION IMPLIQUES DANS LES FILIERES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 4.1		Améliorer les compétences organisationnelles et techniques des producteurs de PFABO.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Le secteur réussit une meilleure performance économique, sociale et environnementale grâce à l'amélioration de l'organisation et à l'acquisition des techniques et outils nécessaires aux groupes de production. Les capacités de production, de transformation et de commercialisation sont développées pour garantir le succès commercial des produits PFABO et le développement au niveau local.			
INDICATEUR D'IMPACT		D'ici 25 ans, le nombre d'organisations ou d'initiatives sur les PFABO a augmenté significativement sur toute l'étendue du territoire. Les PFABO phares du Gabon sont complétifs sur le marché.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 4.1g	<p>En 2025, appuyer les groupes de production dans la planification des investissements au niveau local et l'autonomisation de leurs activités</p> <p><b>Expertise : Min. Economie, Min. Investissement, DVPFABO, Communautés locales, ONG, ANPN, DGF, Secteur Privé, Bailleurs, Partenaires</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Désignation au sein du Min. de l'Investissement d'un point focal</li> <li>Identification des organisations/ groupements villageois</li> <li>Mise en place des comités villageois de développement</li> <li>Diagnostic participatif du milieu villageois</li> <li>Elaboration d'un plan d'actions de développement local axé sur les PFABO</li> </ol>	<p>Le point focal travaille en étroite collaboration avec les administrations compétentes, les ONG et autres organismes d'appui au développement.</p> <p>Les organisations villageoises s'expriment sur les domaines de développement des PFABO qui les intéressent.</p> <p>Des cartes des terroirs villageois sont établies et les plans d'action des villages retenus, sont construits autour des grands axes dégagés par le diagnostic participatif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins 2 comités villageois autonomes sont mis en place</li> <li>Au moins 2 plans de développement locaux existent en 2025.</li> <li>Au moins 2 Caisses de développement local sont créés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les financements à la réalisation du diagnostic participatif et à l'élaboration des plans d'action sont disponibles</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 4		RENFORCEMENT DES CAPACITES DES GROUPES DE PRODCUTION IMPLIQUES DANS LES FILIERES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 4.2		Favoriser l'accès aux formations en gestion d'affaires dans les zones rurales et urbaines.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Les entrepreneurs du milieu rural et urbains sont formés en gestion d'entreprise.			
INDICATEURND'IMPACT		Les acteurs professionnels au sein des populations rurales et urbaines améliorent leurs activités économiques par rapport à la situation en 2020.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 4.2a	<p>Avant 2023, réaliser une étude sur les besoins en formation des groupes d'entrepreneurs du milieu rural/urbain et proposer une offre de formation en gestion d'entreprise des filières PFABO</p> <p><b>Expertise : CCN-PFNL, Consultant</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Revue documentaire et rédaction des TDR en 2021 par le CCN-PFNL.</li> <li>2. Appel à consultance et recherches approfondies en 2021des activités de formation en cours dans le secteur rural et urbain à travers les institutions de l'Etat, les ONGs, les Agences intergouvernementales et le secteur privé</li> <li>3. Analyse en 2022 des opportunités et des besoins en formation</li> <li>4. Identification des formations nécessaires et planification de l'offre de formation</li> <li>5. Transmission du rapport au CCN-PFNL</li> <li>6. Transmission des recommandations aux administrations compétentes, par le CCN-PFNL</li> </ol>	<p>L'étude sur les besoins en formation fournit une analyse transversale et apporte un éventail de formations potentielles adaptées aux besoins en compétences professionnelles dans le secteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les institutions de l'Etat concernées ont pris en compte les besoins de formation</li> <li>• Les offres apparaissent dans les modules de formation existants avant 2025.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ensemble des institutions de l'Etat impliqués dans la formation s'entend avec le consultant sur une offre de formation cohérente.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 4		RENFORCEMENT DES CAPACITES DES GROUPES DE PRODCUTION IMPLIQUES DANS LES FILIERES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 4.2		Favoriser l'accès aux formations en gestion d'affaires dans les zones rurales et urbaines.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Les entrepreneurs du milieu rural et urbains sont formés en gestion d'entreprise.			
INDICATEURND'IMPACT		Les acteurs professionnels au sein des populations rurales et urbaines améliorent leurs activités économiques par rapport à la situation en 2020.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 4.2b	<p>Avant 2025, entreprendre auprès récolteurs, transformateurs de PFABO, un renforcement des capacités entrepreneuriales.</p> <p><b>Expertise : Min. Economie, Min. Investissement, Min. Formation professionnelle, PME/PMI, ONG, DVPFABO, Communautés locales, Secteur Privé, Consultant</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accompagnement des acteurs dans les actions de gestion d'entreprise</li> <li>2. Accompagnement des acteurs en SIM [OS 2.6c]</li> <li>3. Revue documentaire et rédaction par le point focal du Ministère de l'Economie, d'un programme de renforcement des capacités entrepreneuriales des acteurs des filières PFABO</li> <li>4. Accompagnement des acteurs dans les actions de gestion d'entreprise</li> </ol>	<p>Les entrepreneurs sont accompagnés dans le montage des dossiers, l'élaboration des plans d'affaires, l'accès aux micro-financements, les techniques de négociation et d'élaboration des contrats commerciaux équitables et avantageux, les conventions de financements [OS2.6b], le marketing, l'accès au marché etc.</p> <p>Les capacités des acteurs de filières prioritaires en gestion d'affaires et en négociation de contrats commerciaux sont améliorées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan de renforcement des capacités, excite.</li> <li>• Les récolteurs, transformateurs d'au moins 2 filières prioritaires gèrent de manière efficace leurs entreprises, avant 2025.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les experts et les financements pour accompagner les acteurs sont disponibles.</li> <li>• Les IF/IMF participent à la mise en œuvre du programme</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 4		RENFORCEMENT DES CAPACITES DES GROUPES DE PRODCUTION IMPLIQUES DANS LES FILIERES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 4.2		Favoriser l'accès aux formations en gestion d'affaires dans les zones rurales et urbaines.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Les entrepreneurs du milieu rural et urbains sont formés en gestion d'entreprise.			
INDICATEURND'IMPACT		Les acteurs professionnels au sein des populations rurales et urbaines améliorent leurs activités économiques par rapport à la situation en 2020.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 4.2c	<p>Avant 2025, entreprendre dans les établissements secondaires/ universitaires, des campagnes de sensibilisation sur les opportunités de carrière au sein des filières PFABO.</p> <p><b>Expertise : Min. Formation professionnelle</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Désignation par le CCN-PFNL d'un point focal au sein du Ministère en charge de la formation professionnelle ;</li> <li>Revue documentaire et recueil des informations utiles sur les métiers, les reconnaissances professionnelles officielles contenues dans les rapports d'études et textes juridiques [OS1 2a, OS4 1a, OS4 2a, OS4 2b, AS 7 etc.]</li> <li>Rédaction d'un programme de sensibilisation aux métiers des filières PFABO</li> <li>Organisation de visites de sensibilisation auprès des chefs d'établissements</li> <li>Développement et mise en œuvre d'un programme général de formation</li> </ol>	<p>L'ensemble des résultats d'études réalisées pour le secteur sont analysées par le point focal et les partenaires (Min. des Eaux et Forêts, Min. Agriculture, etc.) en vue de préparer les outils/programme de la campagne de sensibilisation.</p> <p>Les enseignants et les étudiants reçoivent une sensibilisation sur les opportunités de carrière au sein des filières PFABO et sont attirés par les opportunités d'emplois qu'offre le secteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme de sensibilisation et de formation, est disponible et mis en œuvre dans au moins 1 établissement secondaire, universitaire et centre de formation.</li> <li>Le secteur est rendu plus durable grâce à une insertion professionnelle des jeunes en milieu rural et urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La performance économique du secteur est croissante et attirante pour les jeunes gabonais.</li> </ul>



<b>AXE STRATEGIQUE 5</b>		<b>VALORISATION ET PROTECTION DES RESSOURCES GENETIQUES ET DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ASSOCIEES AUX PFABO</b>			
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 5.1</b>		<b>Inventorier et valoriser les ressources génétiques (RG) et connaissances traditionnelles (CT) associées aux PFABO.</b>			
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		Les RG et les CT associées aux PFABO sont inventoriées, enregistrées dans une base de données et protégées dans une bibliothèque nationale, rendue officielle par l'Etat.			
<b>INDICATEUR D'IMPACT</b>		Un système de classification, basé sur des critères objectifs, permet l'inscription des RG et CT pratiques et orales connues dans la base de données et la bibliothèque nationale. Cette bibliothèque est protégée grâce à des outils juridiques et systèmes de DPI visant à reconnaître la valeur intrinsèque des RG et CT associées aux PFABO et à assurer le consentement préalable donné en connaissance de cause ainsi que le partage juste et équitable des avantages découlant de leurs utilisations.			
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>		<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTAT</b>	<b>HYPOTHESES</b>
O.S 5.1a	Avant 2021, mettre en place un « Comité technique RG et CT »  <b>Expertise : CCN-PFNL</b>	1. Identification et nomination par CCN-PFNL d'un « Comité technique RG et CT » mis à la disposition de la DGEPN	Le Comité technique facilite l'inventaire des RG et CT associées aux PFABO et leur inscription dans la bibliothèque nationale numérique, avant 2025.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité existe et siège en tant que de besoin.</li> <li>• L'inventaire et la protection des RG et CT du Gabon figurent comme objectif dans les plans de travail des administrations compétentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilités des experts.</li> <li>• La participation des administrations compétentes est attendue.</li> </ul>
O.S 5.1b	Avant 2022, inventorier, et évaluer le potentiel socio-économique des RG et CT associées aux PFABO  <b>Expertise : DGEPN, CENAREST, DVPFABO, ANPN, DGF, Min. Santé, Min. Culture, ONG, AGANOR, OGAPI, Communautés locales, Consultant</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Revue documentaire des études et informations disponibles par le Comité technique [OOp 2.1, OOp 2.4],</li> <li>2. Elaboration des TDR d'une étude et appel à consultation</li> <li>3. Développement d'un protocole méthodologique pour le recensement des RG et CT par le consultant et validation du protocole auprès du CCN-PFNL</li> <li>4. Inventaire des RG et CT Rédaction et transmission du rapport au CCN-PFNL pour validation</li> </ol>	Les normes d'inventaire des RG et CT sont élaborées par le Comité technique et validées par le CCN-PFNL. L'inventaire est réalisé au moyen de fiches techniques/matériels audio-visuel etc. Il met en lumière le potentiel technique, économique, social et culturel des RG/CT uniques détenus par les communautés locales et autres détenteurs de connaissance. Il permet également l'identification des maitres artisans traditionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport d'inventaire est disponible en 2022</li> <li>• « L'état antérieur » des RG et CT est connu et les priorités de leur valorisation sont claires et fondés sur une approche objective.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Consultant, les parties prenantes et les financements à la réalisation de l'inventaire sont disponibles.</li> <li>• La méthodologie et résultats obtenus sont fiables.</li> </ul>

<b>AXE STRATEGIQUE 5</b>		<b>VALORISATION ET PROTECTION DES RESSOURCES GENETIQUES ET DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ASSOCIEES AUX PFABO</b>			
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 5.1</b>		<b>Inventorier et valoriser les ressources génétiques (RG) et connaissances traditionnelles (CT) associées aux PFABO.</b>			
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		Les RG et les CT associées aux PFABO sont inventoriées, enregistrées dans une base de données et protégées dans une bibliothèque nationale, rendue officielle par l'Etat.			
<b>INDICATEUR D'IMPACT</b>		Un système de classification, basé sur des critères objectifs, permet l'inscription des RG et CT pratiques et orales connues dans la base de données et la bibliothèque nationale. Cette Bibliothèque est protégée grâce à des outils juridiques et systèmes de DPI visant à reconnaître la valeur intrinsèque des RG et CT associées aux PFABO et à assurer le consentement préalable donné en connaissance de cause ainsi que le partage juste et équitable des avantages découlant de leurs utilisations.			
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>		<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTAT</b>	<b>HYPOTHESES</b>
O.S 5.1c	En 2021, développer une base de données et créer un registre officiel sur les RG et CT associées aux PFABO  <b>Expertise : DGEPN, CENAREST, DVPFABO, ANPN, DGF, Min. Santé, Min. Culture, ONG, AGANOR, OGAPI, Communautés locales, Consultant</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Analyse du rapport d'inventaire [OS5 1.b]</li> <li>Proposition d'une gamme de critères objectifs</li> <li>Identification et classification des RG et CT</li> <li>Création de la base de données au sein de la DGEPN et enregistrement des RG et CT par le Consultant</li> <li>Création d'une Bibliothèque Nationale des RG et CT</li> </ol>	<p>La classification des RG et CT, sur la base de leurs potentiels existe et un arbre décisionnel validé, permet d'orienter le classement des nouvelles RG et CT.</p> <p>Les RG et CT sont enregistrées dans une base de données et sont protégées par des outils juridiques appropriés et système de DPI [AS 7] dans une bibliothèque nationale numérique reconnue officiellement par l'Etat.</p> <p>Cette bibliothèque permet d'attirer l'attention de potentiels investisseurs, de chercheurs et d'acteurs au développement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En 2022, les RG et CT pratiques et orales locales, représentatives de la créativité des artisans et de la diversité culturelle matérielle gabonaise sont disponibles dans la base de données et la Bibliothèque Nationale.</li> <li>Cette base de données facilite la gestion des RG et CT, l'utilisation d'un langage et d'un niveau de connaissances communs pour tous les acteurs impliqués dans le secteur PFABO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un consultant pour la création de la base de données et de la Bibliothèque sur les RG et CT est disponible</li> <li>Les financements sont disponibles.</li> </ul>

<b>AXE STRATEGIQUE 5</b>		<b>VALORISATION ET PROTECTION DES RESSOURCES GENETIQUES ET DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ASSOCIEES AUX PFABO</b>			
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 5.1</b>		<b>Inventorier et valoriser les ressources génétiques (RG) et connaissances traditionnelles (CT) associées aux PFABO.</b>			
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		Les RG et les CT associées aux PFABO sont inventoriées, enregistrées dans une base de données et protégées dans une bibliothèque nationale, rendue officielle par l'Etat.			
<b>INDICATEUR D'IMPACT</b>		Un système de classification, basé sur des critères objectifs, permet l'inscription des RG et CT pratiques et orales connues dans la Base de données et la Bibliothèque Nationale. Cette Bibliothèque est protégée grâce à des outils juridiques et systèmes de DPI visant à reconnaître la valeur intrinsèque des RG et CT associées aux PFABO et à assurer le consentement préalable donné en connaissance de cause ainsi que le partage juste et équitable des avantages découlant de leurs utilisations.			
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>		<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTAT</b>	<b>HYPOTHESES</b>
O.S 5.1d	Avant 2025, organiser une foire d'exposition/atelier sur les produits mettant en évidence, la valeur des RG et CT associés aux PFABO  <b>Expertise : CCN-PFNL</b>	1. Planification par la CNN-PFNL et mise en place d'un comité d'organisation 2. Préparation des matériaux nécessaires 3. Organisation de la foire/atelier sur les produits, les RG et les CT associés aux PFABO	Les consommateurs/participants sont sensibilisés sur la valeur intrinsèque des RG et CT associées aux PFABO.  Les RG, les CT et la Bibliothèque Numérique sont promues et valorisées, et les opportunités de marchés entre les investisseurs sont créées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un texte portant création du Comité d'organisation de la foire, est disponible.</li> <li>• L'Atelier/campagnes publicitaires pour la foire d'exposition sont mises en œuvre et les garanties d'unicité qui distinguent les RG et CT du Gabon sont mises en évidence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les professionnels des filières et administrations compétentes, sont disponibles.</li> <li>• Les financements et les moyens logistiques, existent.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 6		RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES SUR LES PFABO ET DES TECHNIQUES DE GESTION DURABLE ASSOCIEES A LEUR EXPLOITATION			
OBJECTIF OPERATIONNEL 6.1		Mettre en place un Programme de recherche systématique et d'archivage des connaissances sur les produits et dérivés des PFABO.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Au bout de 25 ans une archive nationale sur les connaissances techniques et économiques des produits et dérivés des PFABO existe. Cette archive identifie et promeut les PFABO, les filières économiquement viables et les technologies nécessaires au développement du secteur.			
INDICATEUR D'IMPACT		L'archive nationale est disponible au sein du CENAREST. Elle est accessible et consultée par les chercheurs, les investisseurs et autres publics qui en ont besoin. Le partage des connaissances augmente le taux de réussite des filières.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 6.1a	Avant 2021, mettre en place un Comité scientifique et technique PFABO agréé par le CCN-PFNL au sein du CENAREST  <b>Expertise CCN-PFNL</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Désignation par CCN-PFNL des experts scientifiques mis à la disposition du CENAREST</li> <li>Agrément par le CENAREST des membres et du mode de fonctionnement du Comité</li> </ol>	Le Comité d'experts scientifiques définit les orientations, les études prioritaires d'un Plan ou Programme de Recherche sur les PFABO et coproduits, et facilite sa validation par le CCN-PFNL.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité existe et siège en tant que de besoin.</li> <li>Les orientations suggérées figurent dans le plan de travail du CENAREST.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les experts scientifiques sont disponibles</li> <li>Le comité est capable de gérer les activités</li> </ul>
OS 6.1b	Avant 2022, identifier les études de recherche fondamentales sur les PFABO de HVA, les produits industriels (cosmétiques/pharmaceutiques/aromatiques), les espèces domesticables, les techniques de production et de gestion durable, la valeur nutritionnelle des espèces comestibles, etc.  <b>Expertise : CENAREST, ANPN, DVPFABO, Min. Santé, IGAD, INSAB</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Recherches bibliographiques exhaustives des littératures existantes par le Comité</li> <li>Bilan des connaissances actuelles sur les PFABO et mise en exergue des résultats des travaux de recherche publiés et en cours</li> <li>Identifications des études de recherche prioritaires</li> <li>Travaux d'harmonisation d'un Programme de recherches quinquennal sur les PFABO</li> <li>Présentation et validation du programme de recherche provisoire au CCN-PFNL</li> </ol>	<p>Le Programme/Plan de recherche 2020-2025, identifie les études prioritaires sur les PFABO et les technologies adéquates au développement du secteur.</p> <p>Les connaissances techniques et économiques des produits et dérivés des PFABO sont ainsi mises en évidence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Programme/Plan de recherche, facilite le développement des filières économiquement viables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les experts provenant des organismes de recherche. Sont disponibles</li> <li>Les administrations étatiques compétentes participent.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 6		RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES SUR LES PFABO ET DES TECHNIQUES DE GESTION DURABLE ASSOCIEES A LEUR EXPLOITATION			
OBJECTIF OPERATIONNEL 6.1		Mettre en place un Programme de recherche systématique et d'archivage des connaissances sur les produits et dérivés des PFABO.			
Résultat opérationnel		Au bout de 25 ans une archive nationale sur les connaissances techniques et économiques des produits et dérivés des PFABO existe. Cette archive identifie et promeut les PFABO, les filières économiquement viables et les technologies nécessaires au développement du secteur.			
Indicateur d'impact		L'archive nationale est disponible au sein du CENAREST. Elle est accessible et consultée par les chercheurs, les investisseurs et autres publics qui en ont besoin. Le partage des connaissances augmente le taux de réussite des filières.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 6.1c	<p>Avant 2022 créer au sein du CENAREST, une Archive Nationale et mettre en place des mécanismes d'échange d'informations sur les connaissances des PFABO (site web, serveur accessible, rapport et autres matériels utilisables.)</p> <p><b>Expertise : CENAREST, DVPFABO, Consultant</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. TDR pour le recrutement d'un consultant</li> <li>2. Développement d'une méthode standardisée de classement des connaissances disponibles et des recherches en cours</li> <li>3. Création de l'Archive Nationale et intégration des connaissances sur les PFABO</li> <li>4. Analyse des dispositions législatives en matière de recherche et de Propriété Intellectuelle (PI)</li> <li>5. Définition et adoption des éléments d'un protocole de d'accès aux connaissances, de protection et de partage de la PI</li> </ol>	<p>L'Archive Nationale regroupe l'ensemble des connaissances sur les PFABO et dérivés du Gabon et met en évidence les innovations.</p> <p>Ces connaissances sont accessibles aux chercheurs, offices nationaux et internationaux de la PI et à un public plus élargi, sous réserve du respect de certaines conditions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le potentiel économique et techniques des PFABO est mis en évidence et valorisé.</li> <li>• La PI intrinsèque du Gabon est protégée.</li> <li>• Les connaissances sont systématiquement mises à jour.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un consultant, expert en informatique est recruté.</li> <li>• Les financements sont disponibles.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 6		RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES SUR LES PFABO ET SUR DES TECHNIQUES DE GESTION DURABLE ASSOCIEES A LEUR EXPLOITATION			
OBJECTIF OPERATIONNEL 6.2		Améliorer les connaissances scientifiques sur l'état des populations, l'écologie des espèces ressources et établir les techniques et les plans de gestion durable associés à leur exploitation.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Pour tout PFABO objet d'une demande d'exploitation, les connaissances, les outils de gestion, les méthodologies d'évaluation de la ressource sur le terrain existent et permettent le cadrage d'un plan de gestion durable spécifique à son exploitation sur 5 ans.			
INDICATEUR D'IMPACT		Les PFABO sont exploités sous plan de gestion durable et la durabilité réelle est évaluée tous les 5 ans par les bilans de la ressource sur le terrain. La certification de gestion des PFABO est effective et attire les investissements de la part des partenaires commerciaux.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 6.2a	<p>Avant 2022, mettre en place un dispositif de suivi et réaliser des études de recherche sur l'écologie des espèces de PFABO phares</p> <p><b>Expertise : CENAREST, ANPN, DVPFABO</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rédaction des TDR des études et recherche de financements</li> <li>Identification des zones pilotes et mise en place des dispositifs de suivi à long terme des populations d'espèces de PFABO phares (zones 'intactes')</li> <li>Développement des procédures de récolte de données et de suivi périodique des populations (monitoring des populations)</li> <li>Analyse des données sur les éléments de l'écologie des espèces ciblées en rapport avec l'habitat (offre)</li> <li>Rédaction et diffusion du rapport au CCN-PFNL et à l'autorité compétente</li> </ol>	<p>Les informations diagnostiques sur l'écologique (densité et distribution des ressources, structure des populations actuelles, statut de régénération, capacité productive, croissance annuelle, saisonnalité etc.) des espèces de PFABO étudiées dans les zones pilotes (n'ayant pas eu de prélèvement), servent de données de base et permettent de mieux comprendre le mode de fonctionnement et de renouvellement de ces espèces et d'en planifier la gestion.</p> <p>Les informations servent également de base à une analyse comparée avec des parcelles d'observation ayant subi des récoltes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport d'étude est disponible.</li> <li>Une bonne compréhension de la dynamique écologique des espèces de PFABO phares est effective.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les études sont inscrites au programme de recherche du CENAREST.</li> <li>Les financements nécessaires à leur réalisation existent.</li> <li>Les chercheurs sont disponibles et les résultats produits sont fiables.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 6		RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES SUR LES PFABO ET SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DURABLE ASSOCIEES A LEUR EXPLOITATION			
OBJECTIF OPERATIONNEL 6.2		Améliorer les connaissances scientifiques sur l'état des populations, l'écologie des espèces ressources et établir les techniques et les plans de gestion durable associés à leur exploitation.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Pour tout PFABO objet d'une demande d'exploitation, les connaissances, les outils de gestion, les méthodologies d'évaluation de la ressource sur le terrain existent et permettent le cadrage d'un plan de gestion durable spécifique à son exploitation sur 5 ans.			
INDICATEUR D'IMPACT		Les PFABO sont exploités sous plan de gestion durable et la durabilité réelle est évaluée tous les 5 ans par les bilans de la ressource sur le terrain. La certification de gestion des PFABO est effective et attire les investissements de la part des partenaires commerciaux.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 6.2b	<p>En 2022, réaliser une étude de recherche sur l'impact de l'exploitation (intensité et techniques de récolte) sur les populations d'espèces de PFABO phares, afin de définir les taux d'exploitation et les pratiques de récolte durables</p> <p><b>Expertise : CENAREST, ANPN, DVPFABO</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rédaction et validation des TDR de l'étude</li> <li>2. Développement des procédures de récolte de données et de suivi périodique des populations (monitoring de l'impact de l'exploitation) dans les zones pilotes</li> <li>3. Analyse des éléments d'écologie des populations d'espèces en rapport avec l'exploitation (demande)</li> <li>4. Identification, sur la base de critères et indicateurs, les seuils, les quotas et les techniques d'exploitation durable pour chaque espèce de PFABO étudiée</li> <li>5. Rédaction et diffusion du rapport au CCN-PFNL et à l'autorité compétente</li> </ol>	<p>L'impact des différents niveaux d'exploitation et des techniques de récolte sur les PFABO sont connus.</p> <p>Les critères de vulnérabilité, les seuils, les quotas, les techniques d'exploitation à faible impact ainsi que les mécanismes de suivi et de contrôle des impacts sont également connus et permettent à la DVPFABO d'être capable de se prononcer sur la réversibilité des situations et d'éclairer les décideurs et les communautés rurales.</p> <p>Les résultats obtenus par l'analyse permettent de confirmer ou affiner les conseils en récolte durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les rapports d'étude sont disponibles et les résultats sont vulgarisés auprès des communautés locales et autres utilisateurs des ressources</li> <li>• La DVPFABO contrôle mieux les taux de prélèvement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étude est inscrite au programme de recherche du CENAREST.</li> <li>• Les financements nécessaires à sa réalisation existent.</li> <li>• Les chercheurs sont disponibles et les résultats d'études produits sont fiables.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 6		RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES SUR LES PFABO ET SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DURABLE ASSOCIEES A LEUR EXPLOITATION			
OBJECTIF OPERATIONNEL 6.2		Améliorer les connaissances scientifiques sur l'état des populations, l'écologie des espèces ressources et établir les techniques et les plans de gestion durable associés à leur exploitation.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Pour tout PFABO objet d'une demande d'exploitation, les connaissances, les outils de gestion, les méthodologies d'évaluation de la ressource sur le terrain existent et permettent le cadrage d'un plan de gestion durable spécifique à son exploitation sur 5 ans.			
INDICATEUR D'IMPACT		Les PFABO sont exploités sous plan de gestion durable et la durabilité réelle est évaluée tous les 5 ans par les bilans de la ressource sur le terrain. La certification de gestion des PFABO est effective et attire les investissements de la part des partenaires commerciaux.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 6.2c	<p>En 2023, évaluer la prise en compte les PFABO dans/et aux alentours des concessions forestières (CF), en vue de définir les options de certification de gestion des PFABO</p> <p><b>Expertise : DVPFABO, DGF, CENAREST, Concessionnaires forestiers, WWF, WCS, ANPN, communautés locales, Consultant</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaboration par la DVPFABO et partenaires des TDR d'une étude/projet sur l'état des lieux de la prise en compte des PFABO dans les plans d'aménagement des CF</li> <li>2. Recherche des financements</li> <li>3. Mise en œuvre de l'étude/projet et identification des éléments nécessaires à l'élaboration d'un plan de gestion sur les PFABO</li> <li>4. Atelier de restitution des résultats dans le cadre du CCN-PFNL et recommandations</li> </ol>	<p>L'étude permet de mesurer le niveau des pratiques sur les PFABO dans les CF par rapport à la loi forestière, les standards, les droits des communautés dans le domaine forestier, les options de certification de gestion durable.</p> <p>Elle permettra de déboucher sur un modèle de plan de gestion des PFABO 'type', des indicateurs de suivi-évaluation des activités et des annexes [OS 6.2d].</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le modèle de plan de gestion type est disponible au sein de la DVPFABO et des acteurs du secteur.</li> <li>• Des partenariats de valorisation des PFABO entre ≥ 2 communautés et CF sont établis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un consultant et les financements à la réalisation de l'étude, sont disponibles.</li> <li>• Les mesures sur les PFABO sont peu prise en compte dans les CF.</li> <li>• L'ensemble des acteurs concernés participent à l'étude/projet.</li> </ul>



AXE STRATEGIQUE 6		RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES SUR LES PFABO ET SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DURABLE ASSOCIEES A LEUR EXPLOITATION			
OBJECTIF OPERATIONNEL 6.2		Améliorer les connaissances scientifiques sur l'état des populations, l'écologie des espèces ressources et établir les techniques et les plans de gestion durable associés à leur exploitation.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Pour tout PFABO objet d'une demande d'exploitation, les connaissances, les outils de gestion, les méthodologies d'évaluation de la ressource sur le terrain existent et permettent le cadrage d'un plan de gestion durable spécifique à son exploitation sur 5 ans.			
INDICATEUR D'IMPACT		Les PFABO sont exploités sous plan de gestion durable et la durabilité réelle est évaluée tous les 5 ans par les bilans de la ressource sur le terrain. La certification de gestion des PFABO est effective et attire les investissements de la part des partenaires commerciaux.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 6.2d	<p>Avant 2023, établir les normes d'intervention obligatoires à prendre en compte dans l'élaboration des plans de gestion, ainsi que les mécanismes de suivi-évaluation et de contrôle de leur mise en œuvre</p> <p><b>Expertise : DVPFABO, AGANOR, DGF, ANPN, WCS, WWF, CENAREST, communautés locales, locales, Concessionnaires forestiers.</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Analyse des éléments nécessaire à l'élaboration d'un plan de gestion [ OS 6.2c]</li> <li>Elaboration d'un modèle de plan de gestion et conception d'un guide d'élaboration des plans de gestion</li> <li>Planification et organisation d'un atelier national de validation du modèle de plan de gestion et du guide</li> <li>Vulgarisation du plan et du guide auprès des acteurs du secteur</li> </ol>	<p>Les règles d'intervention contenues dans un plan de gestion quinquennal (protocole d'inventaire, cartographie, modalités de mise en œuvre, les mécanismes de suivi-évaluation et de contrôle des travaux, cahier de charge etc.) sont établies et validées. Elles sont le cadre technique pour toutes les opérations de préparation des futurs plans de gestion pour tout exploitant.</p> <p>Les mécanismes de suivi et d'évaluation de leur mise en œuvre permettent à la DVPFABO de mieux contrôler les activités et des filières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les normes techniques, les mécanismes de suivi-évaluation et de contrôle, cahier de charge sont établies et un plan de gestion durable des PFABO 'type', existe.</li> <li>Le guide d'élaboration des plans de gestion est disponible à tous les acteurs du secteur et la ressource est gérée de façon durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une forte implication des parties prenantes est attendue.</li> <li>Les financements sont disponibles.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 6		RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES SUR LES PFABO ET SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DURABLE ASSOCIEES A LEUR EXPLOITATION			
OBJECTIF OPERATIONNEL 6.2		Améliorer les connaissances scientifiques sur l'état des populations, l'écologie des espèces ressources et établir les techniques et les plans de gestion durable associés à leur exploitation.			
RESULTAT OPERATIONNEL		Pour tout PFABO objet d'une demande d'exploitation, les connaissances, les outils de gestion, les méthodologies d'évaluation de la ressource sur le terrain existent et permettent le cadrage d'un plan de gestion durable spécifique à son exploitation sur 5 ans.			
INDICATEUR D'IMPACT		Les PFABO sont exploités sous plan de gestion durable et la durabilité réelle est évaluée tous les 5 ans par les bilans de la ressource sur le terrain. La certification de gestion des PFABO est effective et attire les investissements de la part des partenaires commerciaux.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 6.2e	<p>Avant 2025, entreprendre un inventaire national des PFABO prioritaires et créer au sein de la DVPFABO une base de données cartographique des ressources PFABO</p> <p><b>Expertise : DVPFABO, AGANOR, DGF, ANPN, CENAREST, communautés locales, WCS, Concessionnaires forestiers, Consultant</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recueil de l'ensemble des données d'inventaire disponible sur les PFABO, auprès des partenaires</li> <li>2. TDR et appel à consultance par la DVPFABO</li> <li>3. Développement d'un protocole méthodologique et manuel d'exécution d'inventaire</li> <li>4. Planification de l'échantillonnage</li> <li>5. Evaluation qualitative et quantitative des ressources PFABO sauvages (Inventaire)</li> <li>6. Analyse et interprétation des données</li> </ol>	<p>Les normes techniques pour un Inventaire National sont établies et validées par les administrations compétentes</p> <p>L'état des ressources sauvages PFABO dans le domaine forestier permanent de l'Etat et le domaine forestier rural, est connu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un document projet définissant les méthodologies et les techniques d'inventaires appropriées ainsi que le manuel d'exécution de l'inventaire sont disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données d'inventaire des partenaires (JICA, ANPN, DGF, DACEFI, Herbar National etc.), sont rendues disponibles</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 7		RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR LES PFABO.			
OBJECTIF OPERATIONNEL 7.1		Intégrer la SN-PFABO dans les politiques sectorielles			
RESULTAT OPERATIONNEL		La SN-PFABO est intégrée dans les politiques, les lois et les réglementations nationales. Les activités inhérentes au secteur sont mieux coordonnées par l'ensemble des Institutions de l'Etat et les filières sont gérées de façon plus transparente.			
INDICATEUR D'IMPACT		A partir de 2025, les PFABO figurent dans les plans de travail sectoriels. Le CCN-PFNL publie régulièrement des rapports sur l'état d'avancement des actions entreprises sur les PFABO et leur niveau d'internalisation par les secteurs.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 7.1a	Avant 2021, améliorer et opérationnaliser le fonctionnement du CCN-PFNL  <b>Expertise : CCN-PFNL</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. TDR et élaboration du programme d'activité et plan d'actions annuel 2021 par le Président du CCN-PFNL</li> <li>2. Structuration et proposition d'un budget pour le fonctionnement et la mise en œuvre des activités</li> <li>3. Soumission et adoption des crédits pour Loi de finances 2021</li> </ol>	Une ligne budgétaire est affectée au CCN-PFNL. La plateforme multi-acteurs fonctionne et met en œuvre ses activités. Les solutions et les orientations proposées sont transparentes, et servent d'outils dans les décisions politiques, les partenariats et les activités inhérentes au développement du secteur PFABO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan de travail annuel et les crédits nécessaires aux activités du CCN-PFNL sont disponibles avant 2020.</li> <li>• Des séances de travail sont régulièrement tenues par le CCN-PFNL.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les financements de l'Etat sont suffisants.</li> </ul>
OS 7.1b	Avant 2020, renforcer l'implication transversale des administrations et institutions étatiques et des acteurs du secteur dans la mise en œuvre de la stratégie et Plan d'actions sur les PFABO  <b>Expertise : CCN-PFNL</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisation d'un atelier de mise au point dans le cadre du CCN-PFNL pour la mise en exergue de l'importance de l'intégration de la stratégie PFABO dans les politiques, les programmes et stratégies des autres secteurs de l'Etat.</li> <li>2. Proposition d'une méthodologie pour une implication transversale, des collaborations possibles et des interventions concertées</li> <li>3. Préparation et diffusion des recommandations de l'atelier.</li> </ol>	<p>Les participants de différentes administrations et institution de l'Etat, et autres membres du CCN-PFNL comprennent les enjeux, partagent une vision commune, et proposent une perspective multisectorielle pour agir en synergie.</p> <p>Ils identifient, les problèmes et solutions à la mise en œuvre de la stratégie, et s'engagent à poser des actions cohérentes et transparentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La SN-PFABO est intégrée dans les activités des différentes administrations et institutions étatiques avant 2022.</li> <li>• Les actions de la stratégie sont suivies et réalisées de manière efficace et transversale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La disponibilité et la forte participation de l'ensemble des membres du CCN-PFNL sont attendues</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 7		RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR LES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 7.1		<b>Intégrer la SN-PFABO dans les politiques sectorielles.</b>			
RESULTAT OPERATIONNEL		La SNPFABO est intégrée dans les politiques, les lois et les réglementations nationales. Les activités inhérentes au secteur sont mieux coordonnées par l'ensemble des Institutions de l'Etat et les filières sont gérées de façon plus transparente.			
INDICATEUR D'IMPACT		A partir de 2025, les PFABO figurent dans les plans de travail sectoriels. Le CCN-PFNL publie régulièrement des rapports sur l'état d'avancement des actions entreprises sur les PFABO et leur niveau d'internalisation par les secteurs.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 7.1c	<p>Avant 2021, développer et faire valider un dispositif de suivi-évaluation et de traçabilité de la mise en œuvre de la SNPFABO et Plan d'actions</p> <p><b>Expertise :</b> CCN-PFNL, Consultant</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Désignation par le CCN-PFNL des points focaux propre à chaque département ministériel pour le suivi-évaluation</li> <li>Planification et formation des points focaux en suivi et évaluation et reporting en fonction des actions à mettre en œuvre</li> <li>Développement des indicateurs de suivi et d'évaluation pour mesurer l'efficacité du Plan d'Actions sur les PFABO</li> <li>Rédaction et validation par le CCN-PFNL d'un plan d'évaluation et de suivi de la stratégie</li> </ol>	<p>Le suivi-évaluation, portera sur les réalisations et les résultats obtenus tout au long de la mise en œuvre du Plan d'actions, et permettra aux secteurs de faire les ajustements nécessaires.</p> <p>Il permettra également de produire des connaissances sur les impacts du Plan (à travers les indicateurs développés) pour aider les décideurs à améliorer la pertinence, l'efficacité, et l'efficience des futurs plans.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les mécanismes de suivi-évaluation et de traçabilité des actions contenues dans le Plan d'actions sont disponibles et utilisés par les points focaux des départements impliqués dans la mise en œuvre, avant 2021.</li> <li>Le CCN-PFNL assure de manière efficace le suivi- et l'évaluation de toutes les activités entreprises par les secteurs et acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la SN-PFABO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un Consultant en suivi-évaluation et les financements sont disponibles.</li> <li>Les points focaux sont bien formés par le consultant en suivi-évaluation et rendent régulièrement compte sur l'évolution des actions mises en œuvre à leurs administrations de tutelle et au CCN-PFNL.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 7		RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR LES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 7.2		Elaborer et mettre en œuvre un cadre juridique pour l'ensemble du secteur			
RESULTAT OPERATIONNEL		Un cadre juridique pour l'ensemble du secteur est mis en place et appliqué. Il permet au Gabon de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population, d'augmenter l'investissement, de gérer durablement et de protéger au niveau national et international, ses ressources biologiques, génétiques et les connaissances traditionnelles liés aux PFABO.			
INDICATEUR D'IMPACT		D'ici 25 ans, les arrangements juridiques et institutionnels sont mis en place et fonctionnels. Le secteur est formalisé et les cadres juridiques sont appliqués et respectés.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 7.2a	<p>Avant 2021, organiser dans le cadre du CCN-PFNL un atelier de planification en vue du renforcement du cadre réglementaire sur les PFABO</p> <p><b>Expertise : CCN-PFNL</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Planification et organisation de l'atelier par le président du CCN-PFNL</li> <li>2. Tenue de l'atelier et mise en place d'un comité technique « cadre législatif et réglementaire » et désignation de points focaux thématiques</li> <li>3. Agrément des membres et du mode de fonctionnement du Comité technique</li> <li>4. Recommandations et diffusion du rapport aux membres du CCN-PFNL</li> </ol>	<p>Les participants comprennent les enjeux d'un renforcement du cadre réglementaire sur les PFABO et optent pour transversalité et la transparence dans l'élaboration des textes nécessaires au secteur.</p> <p>Les points focaux thématiques sont désignés au sein du Comité technique. Ils identifient, proposent et facilitent la validation des dispositions réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de ce premier plan d'actions auprès du CCN-PFNL et de leurs administrations de tutelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les points focaux thématiques du Comité technique, sont identifiés et désignés avant 2021.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La disponibilité et la forte implication traversable des experts désignés et des membres du CCN-PFNL sont attendues</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 7		RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR LES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 7.2		Elaborer et mettre en œuvre un cadre juridique pour l'ensemble du secteur			
RESULTAT OPERATIONNEL		Un cadre juridique pour l'ensemble du secteur est mis en place et appliqué. Il permet au Gabon de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population, d'augmenter l'investissement, de gérer durablement et de protéger au niveau national et international, ses ressources biologiques, génétiques et les connaissances traditionnelles liés aux PFABO.			
INDICATEUR D'IMPACT		D'ici 25 ans, les arrangements juridiques et institutionnels sont mis en place et fonctionnels. Le secteur est formalisé et les cadres juridiques sont appliqués et respectés.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 7.2b	<p>En 2021, réaliser un état des lieux des besoins en textes</p> <p><b>Expertise : CCN-PFNL, Comité technique « cadre législatif et réglementaire »</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaboration des TDR par le CCN-PFNL et désignation d'un « comité technique « cadre législatif et réglementaire »</li> <li>2. Recueil et analyse de l'ensemble des textes/projets de texte disponibles et autres documents pertinents par thématique par le comité technique</li> <li>3. Réalisation d'un état des lieux sur les besoin en textes</li> <li>4. Recommandations et diffusion au CCN</li> <li>5. Transmission des recommandations par le CCN aux Administrations et Institutions de l'état concernées</li> </ol>	<p>Le Comité technique a à sa disposition l'ensemble des documents/textes réglementaires, directives existantes sur les PFABO et met en évidence les éventuels manquements juridiques.</p> <p>Il clarifie les responsabilités des différentes entités administratives et soumet les besoins en textes nécessaires aux autorités compétentes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité siège en tant que de besoin.</li> <li>• les rapports de séance de travail sont disponibles en 2021.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les insuffisances réglementaires relatives à la fiscalité, droits d'accès aux PFABO, protection des ressources génétiques, et CT liées, les normes professionnelles, la fiscalité pour le secteur etc, sont identifiées</li> </ul>

<b>AXE STRATEGIQUE 7</b>		<b>RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR LES PFABO</b>			
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 7.2</b>		<b>Elaborer et mettre en œuvre un cadre juridique pour l'ensemble du secteur</b>			
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		Un cadre juridique pour l'ensemble du secteur est mis en place et appliqué. Il permet au Gabon de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population, d'augmenter l'investissement, de gérer durablement et de protéger au niveau national et international, ses ressources biologiques, génétiques et les connaissances traditionnelles liés aux PFABO.			
<b>INDICATEUR D'IMPACT</b>		D'ici 25 ans, les arrangements juridiques et institutionnels sont mis en place et fonctionnels. Le secteur est formalisé et les cadres juridiques sont appliqués et respectés.			
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>		<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTAT</b>	<b>HYPOTHESES</b>
OS 7.2c	Avant 2021, améliorer et vulgariser le cadre réglementaire du CCN-PFNL  <b>Expertise : CCN-PFNL</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Analyse des textes et documents pertinents</li> <li>2. Amendement des dispositions réglementaires sur texte portant création du CCN-PFNL</li> <li>3. Rédaction et adoption du projet de texte</li> <li>4. Vulgarisation du texte sur le CCN-PFNL.</li> </ol>	<p>Le rôle, le mode de représentation des membres ainsi que le mode de fonctionnement du CCN-PFNL sont clarifiés. Un organigramme opérationnel est disponible.</p> <p>Le cadre réglementaire sur le CCN-PFNL est vulgarisé auprès des membres et des acteurs du secteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Arrêté portant modification de l'Arrêté portant création et fonctionnement du CCN-PFNL, est disponible auprès des acteurs impliqués dans le secteur avant 2021.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des séances de travail sont organisées et tenues par le président du CCN-PFNL-</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 7		RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR LES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 7.2		Elaborer et mettre en œuvre un cadre juridique pour l'ensemble du secteur			
RESULTAT OPERATIONNEL		Un cadre juridique pour l'ensemble du secteur est mis en place et appliqué. Il permet au Gabon de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population, d'augmenter l'investissement, de gérer durablement et de protéger au niveau national et international, ses ressources biologiques, génétiques et les connaissances traditionnelles liés aux PFABO.			
INDICATEUR D'IMPACT		D'ici 25 ans, les arrangements juridiques et institutionnels sont mis en place et fonctionnels. Le secteur est formalisé et les cadres juridiques sont appliqués et respectés.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 7.2d	<p>Avant 2022, clarifier les droits d'accès aux PFABO pour les communautés locales, les personnes physique ou morale.</p> <p><b>Expertise : DVPFABO, ANPN, DGEPN, DGF, Communautés locales</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rédaction par la DVPFABO avant 2022, des propositions d'articles/textes, relatifs à l'exploitation des PFABO dans le cadre de l'exercice des droits d'usage coutumiers et économiques des communautés locales</li> <li>Rédaction par la DVPFABO avant 2022, des propositions d'articles/textes relatifs aux conditions d'obtention d'un titre d'exploitation des PFABO par toute personne physique ou morale</li> <li>Transmission et validation par le CCN-PFNL</li> </ol>	Les droits d'accès aux PFABO sont clarifiés, publiés et disponibles au public sur le territoire national et à l'étranger.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les droits d'accès au sein des filières PFABO sont clarifiés dans des textes d'application avant 2022.</li> <li>La gestion des PFABO est ainsi renforcée et transparente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Projet de révision du Code Forestier est adopté et publié au journal officiel avant la fin de ce premier Plan d'actions</li> </ul>



AXE STRATEGIQUE 7		RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR LES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 7.2		Elaborer et mettre en œuvre un cadre juridique pour l'ensemble du secteur			
RESULTAT OPERATIONNEL		Un cadre juridique pour l'ensemble du secteur est mis en place et appliqué. Il permet au Gabon de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population, d'augmenter l'investissement, de gérer durablement et de protéger au niveau national et international, ses ressources biologiques, génétiques et les connaissances traditionnelles liés aux PFABO.			
INDICATEUR D'IMPACT		D'ici 25 ans, les arrangements juridiques et institutionnels sont mis en place et fonctionnels. Le secteur est formalisé et les cadres juridiques sont appliqués et respectés.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 7.2e	<p>Avant 2022, élaborer un texte juridique sur l'accès et la protection des ressources génétique et dérivés associés aux PFABO</p> <p><b>Expertise : DGEPN, DVPFABO, ANPN, DGF, CENAREST, OGAPI, Communautés locales</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Séances de travail pour une mise au point sur la mise en œuvre de la stratégie APA</li> <li>Harmonisation des textes juridiques en cours et relatifs au Protocole de Nagoya</li> <li>Proposition de textes spécifiques relatifs à la protection des RG liés aux PFABO, les mécanismes de consentement préalable donné en connaissance de cause (CPCC), des conditions convenues d'un commun accord (CCCA) et le partage des avantages résultant de l'utilisation des RG associés aux PFABO etc.</li> <li>Validation par le CCN-PFNL et transmission à l'administration compétente pour adoption</li> </ol>	<p>L'accès aux RG associés aux PFABO sur le territoire national est clarifié, et les conditions d'obtention du CPCC, CCCA et de partages des avantages sont fixées par des textes juridiques.</p> <p>Le patrimoine génétique des PFABO est ainsi protégé d'utilisations illicites.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les textes juridiques sont disponibles et diffusés à l'ensemble des acteurs du secteur avant 2022</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le point focal biodiversité, le CCN-PFNL et l'ensemble des parties prenantes impliqués dans la mise en œuvre du protocole de Nagoya sont disponibles et participent aux séances de travail.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 7		RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR LES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 7.2		Elaborer et mettre en œuvre un cadre juridique pour l'ensemble du secteur			
RESULTAT OPERATIONNEL		Un cadre juridique pour l'ensemble du secteur est mis en place et appliqué. Il permet au Gabon de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population, d'augmenter l'investissement, de gérer durablement et de protéger au niveau national et international, ses ressources biologiques, génétiques et les connaissances traditionnelles liés aux PFABO.			
INDICATEUR D'IMPACT		D'ici 25 ans, les arrangements juridiques et institutionnels sont mis en place et fonctionnels. Le secteur est formalisé et les cadres juridiques sont appliqués et respectés.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 7.2f	<p>Avant 2022, déterminer les outils juridiques de protection des CT liées aux PFABO et de la Bibliothèque Nationale [AS 5]</p> <p><b>Expertise : DGEPN, DVPFABO, OGAPI, ANPN, DGF, CENAREST, Min. de la Culture, Min. de la Santé, Communautés locales</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recueil des textes juridiques et autres documents pertinents relatifs à la protection des CT (Protocole de Nagoya, traité de Madrid, déclaration de Brazzaville, OMC, OMPI etc.</li> <li>2. Mise en exergue des moyens d'application efficaces des principes de CPCC et CCCA</li> <li>3. Analyse des dispositions législatives et réglementaires</li> <li>4. Proposition et mise en œuvre d'une stratégie pour l'accès et la protection des CT de la Bibliothèque Numérique</li> <li>5. Elaboration de dispositions juridiques relatives à la protection des CT et de la Bibliothèque Numérique</li> <li>6. Validation par le CCN-PFNL et transmission à l'administration compétente pour adoption</li> </ol>	<p>Les conditions d'obtention du CPCC, CCCA et de partages des avantages découlant de l'utilisation des CT associées au PFABO sont fixées par des textes juridiques</p> <p>Les CT, les droits de PI, sont protégés au niveau national et international d'utilisations illicites.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les textes juridiques sont disponibles et diffusés à l'ensemble des acteurs du secteur avant 2022</li> <li>• La Bibliothèque Nationale est utilisée par les chercheurs et investisseurs et autres utilisateurs, conformément aux normes juridiques fixées.</li> <li>• Les CT et les DPI y relatifs sont protégés d'utilisations illicites ou utilisés dans des « conditions convenues d'un commun accord »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le point focal biodiversité au sein du CCN-PFNL est disponible et participe aux séances de travail.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 7		RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR LES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 7.2		Elaborer et mettre en œuvre un cadre juridique pour l'ensemble du secteur			
RESULTAT OPERATIONNEL		Un cadre juridique pour l'ensemble du secteur est mis en place et appliqué. Il permet au Gabon de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population, d'augmenter l'investissement, de gérer durablement et de protéger au niveau national et international, ses ressources biologiques, génétiques et les connaissances traditionnelles liés aux PFABO.			
INDICATEUR D'IMPACT		D'ici 25 ans, les arrangements juridiques et institutionnels sont mis en place et fonctionnels. Le secteur est formalisé et les cadres juridiques sont appliqués et respectés.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 7.2g	<p>Avant 2022, clarifier les droits des communautés productrices sur les plantes PFABO issues de la domestication [AS3 1a]</p> <p><b>Expertise : DVPFABO, Min. Agriculture, CENAREST, ANPN, DGF, Communautés locales</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Documentation et bilan par les points focaux, sur la législation et réglementation en vigueur sur les droits de propriété des produits PFABO de souches sauvages domestiquées</li> <li>2. Analyses et proposition d'un document synthèse visant à clarifier et renforcer si nécessaire, les dispositions légales et réglementaires en vigueur</li> <li>3. Proposition des dispositions réglementaire et adoption par le gouvernement</li> <li>4. Validation par le CCN-PFNL et transmission à l'administration compétente pour adoption</li> </ol>	<p>Des pistes de modification/amendement sont proposées et les droits de propriété des plantes PFABO issues de la domestication sont favorables aux communautés productrices et conformes aux normes internationales en vigueur. La production issue des plantes domestiquées par les producteurs est plus traçable et reconnue par l'Etat comme étant une propriété privée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un texte réglementaire sur le statut des plantes PFABO issues de la domestication et les droits des communautés productrices, est disponible à l'ensemble des acteurs avant 2022</li> <li>• La traçabilité des PFABO sauvages et de ceux domestiqués est améliorée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les points focaux DVPFABO, Ministère de l'Agriculture, IRAF et partenaires, sont disponibles</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 7		RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR LES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 7.2		Elaborer et mettre en œuvre un cadre juridique pour l'ensemble du secteur			
RESULTAT OPERATIONNEL		Un cadre juridique pour l'ensemble du secteur est mis en place et appliqué. Il permet au Gabon de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population, d'augmenter l'investissement, de gérer durablement et de protéger au niveau national et international, ses ressources biologiques, génétiques et les connaissances traditionnelles liés aux PFABO.			
INDICATEUR D'IMPACT		D'ici 25 ans, les arrangements juridiques et institutionnels sont mis en place et fonctionnels. Le secteur est formalisé et les cadres juridiques sont appliqués et respectés.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 7.2h	<p>Avant 2023, élaborer des textes juridiques sur les quotas d'exploitation durable [OS 6.2b], les procédures d'élaboration et d'approbation du suivi et du contrôle de la mise en œuvre des plans de gestion des PFABO[OS 6.2c], la fiscalité des produits PFABO [OS 2.1c]</p> <p><b>Expertise : DVPFABO</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Analyse des textes et documents pertinents par le point focal DVPFABO</li> <li>Proposition des dispositions réglementaires relatives aux quotas d'exploitation durable des PFABO, normes nationales d'élaboration d'un plan de gestion, la fiscalité applicable aux PFABO (accès à la ressource et à la transformation des produits bruts), les mesures incitatives d'exportation des produits etc.</li> <li>Elaboration des textes réglementaires et validation multisectorielle</li> <li>Adoption par le gouvernement</li> </ol>	<p>Les textes juridiques spécifiques à la fiscalité, quotas, plan de gestion sur les PFABO sont élaborés, adoptés par le gouvernement, et vulgarisés à l'ensemble des acteurs du secteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des textes réglementaires sont disponibles et vulgarisés auprès des acteurs du secteur avant 2023.</li> <li>Les réformes juridiques sont appliquées par l'ensemble des acteurs du secteur et la ressource est mieux gérée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Projet de révision du Code Forestier est adopté et publié au journal officiel avant la fin de ce premier Plan d'actions.</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 7		RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR LES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 7.2		Elaborer et mettre en œuvre un cadre juridique pour l'ensemble du secteur			
RESULTAT OPERATIONNEL		Un cadre juridique pour l'ensemble du secteur est mis en place et appliqué. Il permet au Gabon de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population, d'augmenter l'investissement, de gérer durablement et de protéger au niveau national et international, ses ressources biologiques, génétiques et les connaissances traditionnelles liés aux PFABO.			
INDICATEUR D'IMPACT		D'ici 25 ans, les arrangements juridiques et institutionnels sont mis en place et fonctionnels. Le secteur est formalisé et les cadres juridiques sont appliqués et respectés.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 7.2i	<p>Avant 2024, élaborer un texte juridique sur les professions relatives aux filières PFABO [OOp 2.2]</p> <p><b>Expertise : Min. en charge de la formation professionnelle</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Analyse du rapport sur la typologie des acteurs et des métiers du secteur et d'autres documents pertinents</li> <li>Proposition des dispositions réglementaires sur les modalités d'appartenance à une profession relative aux filières PFABO</li> <li>Elaboration d'un texte réglementaire et adoption par le gouvernement</li> </ol>	<p>Un texte juridique est élaboré par le Ministère en charge de la Formation professionnelle et les compétences des métiers des acteurs le long des chaînes de valeurs des filières PFABO, sont reconnues par l'Etat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les normes professionnelles sont disponibles, validées par un texte juridique et utilisées par l'Etat avant 2024.</li> <li>Les acteurs des filières PFABO sont reconnus officiellement et agissent en transparence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le point focal CCN-PFNL au sein du Ministère en charge de la formation professionnelle est disponible</li> </ul>

AXE STRATEGIQUE 7		RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR LES PFABO			
OBJECTIF OPERATIONNEL 7.2		Elaborer et mettre en œuvre un cadre juridique pour l'ensemble du secteur			
RESULTAT OPERATIONNEL		Un cadre juridique pour l'ensemble du secteur est mis en place et appliqué. Il permet au Gabon de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population, d'augmenter l'investissement, de gérer durablement et de protéger au niveau national et international, ses ressources biologiques, génétiques et les connaissances traditionnelles liés aux PFABO.			
INDICATEUR D'IMPACT		D'ici 25 ans, les arrangements juridiques et institutionnels sont mis en place et fonctionnels. Le secteur est formalisé et les cadres juridiques sont appliqués et respectés.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTAT	HYPOTHESES
OS 7.2j	<p>Avant 2024, élaborer un texte juridique sur les statuts et régimes fiscaux des entreprises du secteur PFABO [OOp 2.3]</p> <p><b>Expertise : Min. Economie, CDE, PME/PMI, Min. Agriculture, DVPFABO</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Analyse par le point focal, du rapport et des recommandations relatives à l'étude sur la fiscalité appliquée aux acteurs, micro-entreprises et entreprises du secteur PFABO et autres documents pertinents [OS 2.3b, OS 2.3c]</li> <li>Proposition des dispositions réglementaires relatives à la mise en place d'une fiscalité appropriée aux entreprises du secteur PFABO</li> <li>Elaboration d'un texte réglementaire et adoption par le gouvernement</li> </ol>	Un texte juridique est élaboré par le Ministère de l'Economie, adopté par le gouvernement, et vulgarisé auprès de tous les acteurs du secteur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des textes juridiques fixant les statuts et régimes fiscaux des entreprises du secteur PFABO, et exonérations fiscales, sont disponibles auprès des acteurs du secteur avant 2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le point focal CCN-PFNL du Ministère en charge de l'Economie est disponible.</li> <li>Des mesures incitatives officielles pour l'exonération de certaines taxes existent.</li> </ul>

<b>AXE STRATEGIQUE 7</b>		<b>RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE SUR LES PFABO</b>			
<b>OBJECTIF OPERATIONNEL 7.2</b>		<b>Elaborer et mettre en œuvre un cadre juridique pour l'ensemble du secteur</b>			
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		Un cadre juridique pour l'ensemble du secteur est mis en place et appliqué. Il permet au Gabon de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population, d'augmenter l'investissement, de gérer durablement et de protéger au niveau national et international, ses ressources biologiques, génétiques et les connaissances traditionnelles liés aux PFABO.			
<b>INDICATEUR D'IMPACT</b>		D'ici 25 ans, les arrangements juridiques et institutionnels sont mis en place et fonctionnels. Le secteur est formalisé et les cadres juridiques sont appliqués et respectés.			
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>		<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTAT</b>	<b>HYPOTHESES</b>
OS 7.2k	<p>Avant 2025, élaborer et vulgariser un document de synthèse des dispositions légales et réglementaires relatives au secteur PFABO</p> <p><b>Expertise : CCN-PFNL</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recueil de tous les documents relatifs au cadre légal et réglementaire des PFABO par le point focal DVPFABO</li> <li>2. Analyse des dispositions légales et réglementaires</li> <li>3. Elaboration d'un document de synthèse</li> <li>4. Edition et vulgarisation du document</li> </ol>	Le document de synthèse est disponible. Il est vulgarisé et compréhensible de tous les acteurs du secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Document de synthèse des dispositions légales et réglementaires relatives aux PFABO est disponible et vulgarisé aux acteurs du secteur</li> <li>• Le secteur est rendu plus transparent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ensemble des dispositions légales et réglementaires sont pris en compte dans le document de synthèse.</li> <li>• Les financements et consultant à la conception du document sont disponibles</li> </ul>

## TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN D' ACTIONS 2020-2025

ANNEE		
2020-2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valider et adopter la SNPFABO et le plan d'actions 2020-2025</li> <li>• Renforcer le CCN-PFNL et mettre en place un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie et plan d'actions 2020-2025</li> <li>• Identifier les types d'appui technique et les partenariats clés nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie</li> <li>• Etudier des chaines de valeur</li> <li>• Etudier le potentiel technique et économique des PFABO prioritaires</li> <li>• Réaliser un bilan des connaissances et élaborer un programme quinquennal de recherche sur les PFABO</li> <li>• Etudier le marché pour une gamme de produits de profil différent et évaluer le potentiel de VA</li> <li>• Etudier la valeur nutritionnelle, l'offre et les techniques de production des PFABO comestibles pertinents</li> <li>• Etudier la typologie des acteurs des filières prioritaires</li> <li>• Identifier les groupes de production, les micro-entreprises et entreprises du secteur PFABO</li> <li>• Réaliser une étude diagnostique sur la fiscalité appliquée au secteur PFABO</li> <li>• Réaliser une étude diagnostique sur la transparence des procédures administratives</li> <li>• Faire l'état des besoins en renforcement du cadre juridique</li> </ul>	
2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place d'un système de classification des PFABO et identifier <math>\geq 5</math> premiers produits HVA potentiels</li> <li>• Créer un registre officiel des produits et dérivés des PFABO</li> <li>• Adopter les critères de qualité <math>\geq 5</math> premiers produits HVA potentiels</li> <li>• Mettre en place des procédures administratives simplifiées et harmonisées entre les institutions de l'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à l'élaboration et validation de la SNPFABO et plan d'actions 2020-2025</li> <li>• Inventorier et évaluer le potentiel socio-économique des RG et CT associés aux PFABO</li> <li>• Mettre en place un système de classification des RG et CT et création de la Bibliothèque Nationale</li> <li>• Etudier/évaluer la capacité organisationnelle des groupes de production</li> <li>• Rechercher les financements pour des projets de domestication des espèces de PFABO comestibles pertinents</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une banque de données sur les connaissances des PFABO et dérivés</li> <li>• Développer des partenariats pour soutenir les communautés dans la bonne gestion des ressources</li> <li>• Soutenir les études de recherche sur la durabilité écologique des populations des espèces de PFABO phares et la traçabilité</li> <li>• Clarifier les droits d'accès et de protection PFABO</li> <li>• Clarifier les droits sur les PFABO domestiqués</li> </ul>



ANNEE			
2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter les critères de qualité ≥ 5 premiers produits HVA potentiels</li> <li>• Elaborer des recommandations transversales relatives aux BP de production (qualité) et à la maximisation de la Valeur Ajoutée (design, marketing/image de marque, label etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer un programme de renforcement des capacités techniques</li> <li>• Renforcer les capacités en bonnes pratiques de production à travers la formation</li> <li>• Renforcer les capacités dans le développement des marques, labels (création de la VA) à travers la formation</li> <li>• Renforcer les capacités en domestication des PFABO phares à travers la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rechercher et étudier les options de gestion durable et de certification des PFABO</li> <li>• Analyser la contribution du protocole de Nagoya dans la gestion et la promotion des PFABO et CT associés</li> <li>• Définir les bonnes pratiques de gestion durable et de production des espèces de PFABO domesticables et produire des manuels</li> </ul>
2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir les normes officielles pour la reconnaissance professionnelle des métiers et des acteurs des filières PFABO</li> <li>• Encourager l'actualisation des formats d'entreprises et les régimes fiscaux applicables aux entreprises des filières PFABO et améliorer l'orientation dans le choix des statuts juridiques</li> <li>• Mettre en place une Stratégie de protection de la Propriété Intellectuelle pour ≥ 2 premiers produits de HVA</li> <li>• Etudier la faisabilité de la mise en place du SIM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités organisationnelles à travers la formation</li> <li>• Renforcer les capacités dans la protection de la PI</li> <li>• Renforcer les capacités des groupes de production dans l'évaluation et la gestion durable des ressources et la certification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la formation dans les bonnes pratiques de gestion durable et produire des manuels</li> <li>• Appuyer les capacités des communautés locales dans l'évaluation de la gestion durable de la ressource</li> <li>• Développer des points de référence pour la certification</li> <li>• Accompagner les groupes de production dans la certification</li> </ul>
2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer un modèle de plan d'affaire</li> <li>• Mettre en place une stratégie d'accès aux financements des filières prometteuses</li> <li>• Développer des modèles de contrats commerciaux</li> <li>• Mettre en place le SIM</li> <li>• Promouvoir les produits pour leur accès à de potentiels investissements et aux marchés local et international (campagne publicitaires, catalogues, foires, forums etc)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer un programme de renforcement des capacités en gestion d'affaires</li> <li>• Renforcer les capacités managériales des groupes de production à travers la formation (plan d'affaires etc.)</li> <li>• Soutenir la planification des investissements au niveau local et l'autonomisation des groupes de production</li> <li>• Réaliser des foires d'exposition/altiers sur les produits et CT associés aux PFABO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer les textes réglementaires relatifs au secteur PFABO</li> <li>• Produire un document de synthèse des dispositions légales et réglementaires relatives aux PFABO</li> <li>• Réaliser un Inventaire national sur les PFABO</li> </ul>



La mise en œuvre de la SN-PFABO, du Plan d'actions 2020-2025 et de ceux à venir seront pilotés par le CCN-PFNL, qui mettra en place un **Comité de pilotage** et une **Cellule de coordination**.

### ***Le Comité de pilotage :***

Le Comité aura pour rôle la coordination, le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SN-PFABO et des Plans d'action, la validation des plans de travail annuels/tableaux de bord, la validation et la diffusion des rapports techniques, la validation des rapports financiers etc. Il pourra également donner des orientations au cours de la mise en œuvre des Plans d'actions. Le comité sera composé de représentants suivants :

- Président du CCN (Primature),
- 1<sup>er</sup> Vice Président du CCN (DGICBVPF) ;
- 2<sup>ème</sup> Vice Président du CCN (Min. l'Agriculture),
- PME/PMI ;
- CENAREST ;
- Point focal Biodiversité (DGEPN) ;
- Point focal Protocole Nagoya ;
- Point Focal COMIFAC ;
- FAO ;
- ONG.

Le Comité de pilotage pourra également être appuyé par des experts de référence ou personnes ressources.

### ***La Cellule de coordination :***

Chargée du suivi et de l'évaluation des activités, la Cellule de coordination sera supervisée par la DGICBVPF. Elle sera composée :

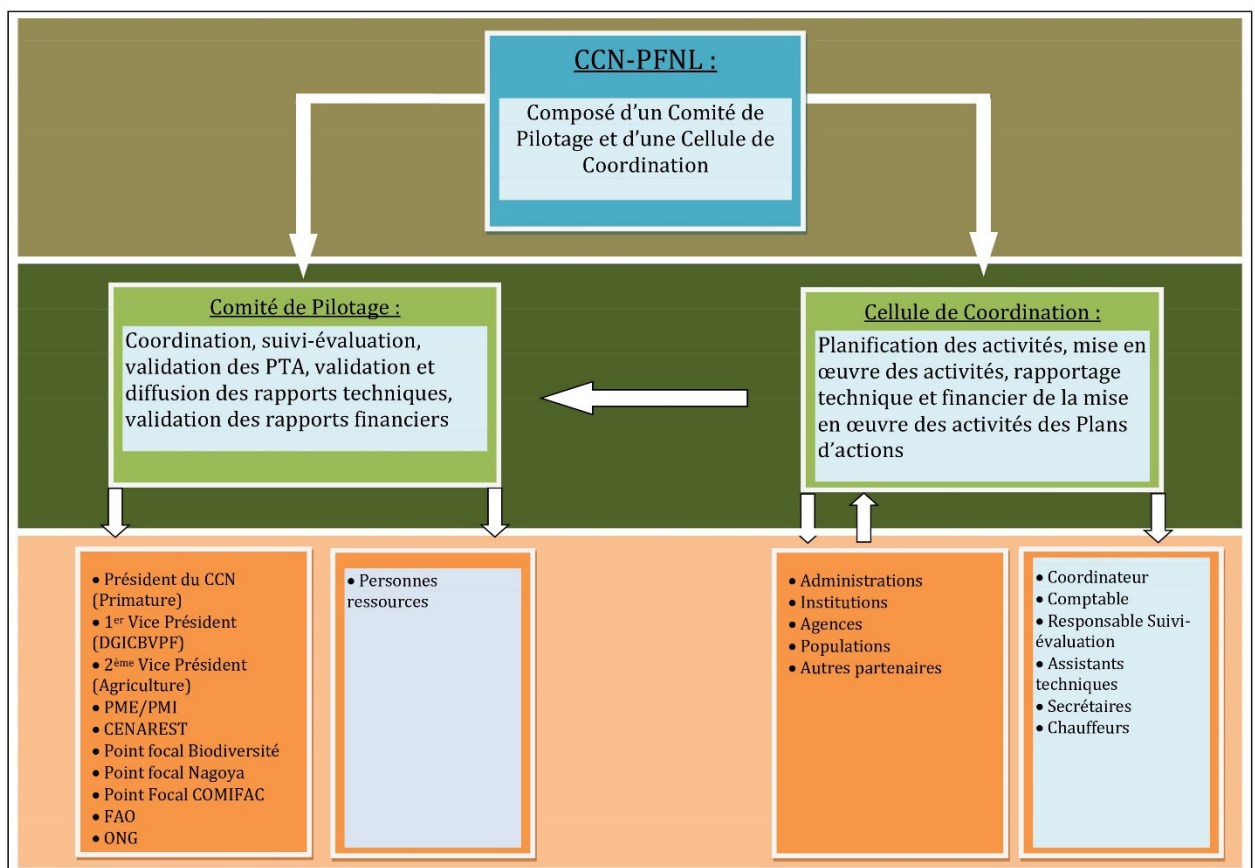
- d'un Coordinateur (DVPFABO) ;
- d'un comptable ;
- d'un responsable en charge du suivi-évaluation ;
- d'une secrétaire ;
- de chauffeurs.

Elle travaillera avec des assistants techniques qui seront recrutés pour appuyer la planification, la coordination, la mise en œuvre et le rapportage technique et financier des Plans d'action.

La Cellule sera également appuyée techniquement par les partenaires ci-dessous, qui animeront chacun des groupes de travail dans les activités relevant de leurs compétences. Les partenaires désigneront à cet effet des « points focaux » et tiendront un tableau de bord de l'avancée des actions inscrites aux plans d'actions.

**Les partenaires techniques:**

- **Administration centrale :** Min. des Eaux et Forêts, Min. PME/PMI, Min. Agriculture, Min. de la Santé, Min. de l'Economie, Min. du Commerce, Min. du Budget, Min. de l'Investissement, Min. de la Formation Professionnelle, Min. du Transport, Min. de la Culture, Min. de l'Intérieur, Min. des Affaires Etrangères
- **Institutions / Agences de l'Etat :** IRET, IPHAMETRA, IRAF, INSAB, IGAD, AGANOR, OGAPI, ANPN, CDE.
- **Populations locales :** producteurs, transformateurs et commerçants de PFABO
- **Autres partenaires :** FAO, secteur privé ; sociétés forestières FSC, ONGs telles que World Wild Fund (WWF), Brain Forest, Gabon Image Nature (GIN), Wildlife Conservation Society (WCS), Initiative Développement Conseils Africa (IDRC Africa)



**Tableau 1 : Coût des activités du Plan d'actions 2020-2025**

<b>Années</b>	<b>Désignations des activités</b>	<b>Coût (FCFA)</b>	<b>Observations</b>
<b>20-21</b>	Vulgarisation de la SNPFABO 2020-2025	13 000 000	Reprographie du document (3 000 000) ; vulgarisation (spot publicitaires-missions de sensibilisation (10 00 000)
	Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie et plan d'action 2020-2025	8 000 000	Rédaction du document de suivi-évaluation ; frais de consultance (4 000 000) ; 1 réunion plénière du CCN (1*4 000 000)
	Identifier les types d'appui technique et les partenariats clés nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie	600 000	Frais de voyages locaux et invitations externes
	Etudier des chaînes de valeur (étude de marché pour une gamme de produits de profil différent, évaluation du potentiel de VA, étude de la typologie des acteurs des filières)	12 000 000	Consultant IRET sur 6 mois pour 3 chaînes de valeur type à 2.000.000/mois
	Etudier le potentiel technique et économique des PFABO prioritaires	6 000 000	Consultant marketing sur 3 mois à 2.000.000/mois
	Réaliser un bilan des connaissances et élaborer un programme quinquennal de recherche sur les PFABO qui identifie les études de recherche fondamentale sur les PFABO de HVA et autre	4 000 000	Points focaux DVPFABO/ IREF/IPHAMETRA/IRAF ou autre sur 2 mois à 2.000.000/mois
	Réaliser des études de recherche sur l'écologie des espèces de PFABO	10 000 000	Forfait pour des frais d'études CENAREST/étudiants
	Etudier la valeur nutritionnelle, l'offre et les techniques de production des PFABO comestibles pertinents	9 000 000	Consultant Pierre André/IDRC sur 6 mois à 1.500.000 par mois
	Identifier les groupes de production, les micro-entreprises et entreprises du secteur PFABO	2 800 000	1 chargé d'étude DVPFABO à 700.000/mois de frais de voyage pour 4 mois
	Réaliser une étude diagnostique sur la fiscalité appliquée au secteur PFABO	2 000 000	Expertise CDE/Impôts à 1.000.000 sur 2 mois
	Réaliser une étude diagnostique sur la transparence des procédures administratives et faire un état des besoins en renforcement du cadre juridique	1 000 000	Expertise DVPFABO de 3 mois pour des réunions de concertation et consultance auprès des parties prenantes
	Organiser un atelier de présentation et de validation des études	10 000 000	Invitation des membres du CCN et invitation externes
<b>Sous-total année 1</b>		<b>78 400 000</b>	

**Tableau 1 : Coût des activités du Plan d'actions 2020-2025 (suite)**

<b>Années</b>	<b>Désignations des activités</b>	<b>Coût (FCFA)</b>	<b>Observations</b>
<b>21-22</b>	Mettre en place un système de classification, créer une banque de données sur les connaissances des PFABO et dérivés, identifier ≥ 5 premiers produits HVA potentiels	19 150 000	Salaire de 600.000 TTC/ mois sur un an (10 350 000) ; frais de fonctionnement à 400 000/mois sur un an (4 800 000) ; 1 réunion plénière du CCN à (1*4 000 000)
	Mettre en place des procédures administratives simplifiées et harmonisées entre les institutions de l'Etat	32 000 000	1 réunion/mois d'un sous-groupe 'task force' du CCN sur un an à (12*2 000 000) ; 2 réunions plénière du CCN /an (2*4 000 000)
	Mettre en place un système de classification des ressources génétiques, des connaissances traditionnelles et créer une bibliothèque nationale	29 150 000	Salaire de 600.000 TTC/ par mois sur un an (10 350 000) ; 400.000/mois frais de fonctionnement sur un an (4 800 000/an) Conseils juridique à 2 000 000/mois sur 3 mois (6 000 000) ; 1 réunion plénière du CCN à (1*4 000 000) ; Imprévus (4 000 000)
	Evaluer et renforcer les capacités organisationnelles des groupes de production	43 350 000	Salaire de 600.000 (TTC)/mois sur 1 an (10.350.000) ; frais de fonctionnement et de déplacements à 1.500.000/mois sur 1 an (18 000 000) ; 12 réunions décentralisées à 1 000 000 (12 000 000) ; imprévus à 3 000 000
	Clarifier les droits d'accès sur les PFABO, droits sur les PFABO domestiqués, d'exploitation et de valorisation des ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées aux PFABO	10 000 000	Consultance juridique à 4 000 000 ; réunions de concertation avec les parties prenantes (2 000 000) ; atelier de validation du cadre réglementaire (1*4 000 000)
<b>Sous-total année 2</b>		<b>133 650 000</b>	
<b>22-23</b>	Adopter les critères de qualité ≥ 5 premiers produits HVA potentiels	1 900 000	Définition des TDR DVPFABO-AGANOR-OGAPI et identification de 3 points focaux ; séances de travail sur 10 mois à 100 000/mois (1 000 000) ; 1 réunion plénière du CCN (1*4 000 000) ; Imprévus (500 000)
	Elaborer un manuel de recommandations relatives aux BP de production et renforcer les capacités des groupes de production techniques de récoltes durables, amélioration de la quantité et qualité de la production, maximisation de la VA, protection de la propriété intellectuelle, évaluation et gestion durable de la ressource etc.)	63 450 000	Salaires 600 000 TTC/mois de trois points focaux DVPFABO-AGANOR-OGAPI sur un an (10 350 000*3) ; frais de fonctionnement à 400 000/mois (12*400 000*3) ; vulgarisation des bonnes pratiques (10 000 000) ; 1 réunion plénière du CCN (1*4 000 000) ; imprévus (4 000 000)
	Elaborer un manuel de formation et renforcer les capacités des groupes de production en domestication des PFABO phares	50 000 000	Formation d'une trentaine de personnes par IGAD, IRAF, INSAB à 100 000/personne (30 000 000) ; forfait pour les formateurs (15 000 000) ; imprévus (5 000 000)
<b>Sous-total année 3</b>		<b>115 350 000</b>	

**Tableau 1 : Coût des activités du Plan d'actions 2020-2025 (suite)**

<b>Années</b>	<b>Désignations des activités</b>	<b>Coût (FCFA)</b>	<b>Observations</b>
<b>23-24</b>	Etablir les normes officielles pour la reconnaissance professionnelle des métiers et des acteurs des filières PFABO	49 450 000	Salaires 600 000 TTC/mois de trois points focaux sur 1 an (10 350 000*3) ; frais de fonctionnement à 400 000/mois (4 00 000*12*3) ; Imprévus (4 000 000).
	Encourager l'actualisation des formats d'entreprises et les régimes fiscaux applicables aux entreprises des filières PFABO et améliorer l'orientation dans le choix des statuts juridiques	14 000 000	3 réunions d'un sous-groupe 'task force' du CCN (3*2 000 000) ; 2 réunions plénières du CCN (2*4 000 000).
	Renforcer les capacités managériales des groupes de productions et soutenir la planification des investissements au niveau local (programme de renforcement des capacités, stratégie d'accès à des micros financements, élaboration des plans d'affaires, développement des contrats commerciaux etc.)	65 450 000	Salaires 600 000 TTC/mois de trois points focaux sur 1 an (10 350 000*3) ; frais de fonctionnement à 400 000/mois (4 00 000*12*3) ; frais de fonctionnement à 400 000/mois (4 00 000*12*3) ; 12 réunions décentralisées à 1 000 000 (12 000 000) ; imprévus (4 000 000) ; 1 réunion plénière du CCN (1*4 000 000)
	Etudier la faisabilité de la mise en place du système d'informations sur le marché et développer un système SIM	14 000 000	Forfait pour les frais de consultance ; 1 réunion plénière du CCN (1*4 000 000)
	<b>Sous-total année 4</b>	<b>142 900 000</b>	
<b>24-25</b>	Développer les normes techniques d'inventaire et d'exploitation des PFABO	24 000 000	Forfait pour les frais de consultance pour l'élaboration d'un manuel d'inventaire (10 000 000) ; 1 réunion plénière du CCN (1*4 000 000) ; 1 atelier de validation (1* 10 000 000)
	Entreprandre un inventaire sur les PFABO et créer une base de données cartographique	75 000 000	Cartes forestières (2 000 000) ; formation en inventaire (10 000 000) ; inventaire (60 000 000) ; base de données (3 000 000)
	Produire un document synthèse sur les dispositions légales et réglementaires relatives au secteur PFABO et le vulgariser	30 000 000	Frais de consultance pour l'élaboration et édition de document simplifié de vulgarisation sur le cadre légal régissant les PFABO
	Promouvoir les produits sur le marché local et/ou international (représentations diplomatique et consulaire)	60 000 000	Foire d'expositions à (1*40 000 000) ; édition brochures (20 000 000)
	<b>Sous-total année 5</b>	<b>189 000 000</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>659 300 000</b>	

**Tableau 2 : Coût d'installation et de fonctionnement de la cellule de coordination**

Rubrique	Unité	Coût (CFA)	Qté	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total (CFA)
				Coût (CFA)	Coût (CFA)	Coût (CFA)	Coût (CFA)	Coût (CFA)	
<b>Recrutement du personnel de la cellule de coordination</b>			<b>Fft</b>	<b>500 000</b>	0	0	0	0	<b>500 000</b>
<b>Equipement et installation (investissement)</b>				<b>55 500 000</b>	0	0	0	0	<b>55 500 000</b>
Postes informatiques	lot	2 500 000	3	7 500 000	0	0	0	0	7 500 000
Mobilier de bureau	lot	4 000 000	2	8 000 000	0	0	0	0	8 000 000
Véhicules automobiles	nbre	20 000 000	2	40 000 000	0	0	0	0	40 000 000
<b>Fonctionnement de la cellule de coordination</b>				<b>55 600 000</b>	<b>53 700 000</b>	<b>52 700 000</b>	<b>51 650 000</b>	<b>50 700 000</b>	<b>264 350 000</b>
Salaire / Commission du Coordinateur	mois	800 000	12	9 600 000	9 600 000	9 600 000	9 600 000	9 600 000	48 000 000
Salaire Responsable Administratif et Financier	mois	600 000	12	7 200 000	5 400 000	5 400 000	5 400 000	5 400 000	28 800 000
Secrétaire de direction	mois	250 000	12	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
Chauffeur coursier	mois	200 000	12	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	12 000 000
Missions	année	<b>Fft</b>	12	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	14 000 000
Entretien, Assurance, Carburant	mois	<b>Fft</b>	12	2 000 000	2 000 000	2 100 000	2 100 000	2 200 000	10 400 000
Internet et frais de télécommunication	mois	400 000	12	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	24 000 000
Fournitures de bureau	mois	<b>Fft</b>	12	600 000	500 000	400 000	350 000	300 000	2 150 000
Audit comptable	année	10 000 000	1	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
Réunion du Comité de pilotage	année	6 000 000	2	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	60 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>111 600 000</b>	<b>53 700 000</b>	<b>52 700 000</b>	<b>51 650 000</b>	<b>50 700 000</b>	<b>320 350 000</b>
Investissement	55 500 000								
Fonctionnement	234 350 000								



**Tableau synoptique : Budget de la Stratégie Nationale Révisée de Valorisation et de Promotion des PFABO**

Rubrique	A1	A2	A3	A4	A5	Coût total (CFA)
	Coût CFA	Coût CFA	Coût CFA	Coût CFA	Coût CFA	
Recrutement du personnel de la cellule de coordination	500 000	0	0	0	0	500 000
Equipement et installation (investissement)	55 500 000	0	0	0	0	55 500 000
Fonctionnement de la cellule de coordination	55 600 000	53 700 000	52 700 000	51 650 000	50 700 000	264 350 000
Activité du plan d'actions 2018-2023	78 400 000	133 650 000	115 350 000	142 900 000	189 000 000	659 300 000
<b>TOTAL Budget de mise en œuvre de la stratégie nationale révisée sur les PFABO</b>	<b>190 000 000</b>	<b>187 350 000</b>	<b>168 050 000</b>	<b>194 550 000</b>	<b>239 700 000</b>	<b>979 650 000</b>

## CONCLUSION

La stratégie nationale de valorisation et de promotion des PFABO en République Gabonaise, ainsi que le plan d'actions 2020- 2025 ont fait l'objet d'une pré-validation au sein du Comité Consultatif National sur les PFNL (CCN-PFNL) et d'une validation nationale en juillet 2017. La stratégie nationale a ensuite été transmise en Conseil des Ministres et a été adoptée en mai 2020. Elle constitue donc le cadre de référence à l'intérieur duquel les différentes initiatives relatives aux PFABO doivent dorénavant se dérouler.

Le plan d'actions annexé identifie les différentes activités qui seront menées pour les cinq premières années en vue de favoriser le démarrage du développement du secteur.

La mise en œuvre des activités incombera à l'ensemble des parties prenantes pour favoriser les synergies et augmenter ainsi la bonne gouvernance dans le secteur.

La réussite de la mise en œuvre de cette stratégie, et notamment du plan d'actions, dépendra fortement de l'engagement politique du Gabon et de l'appui des partenaires au développement. Elle devra donc bénéficier de moyens matériels, humains et financiers importants. Ainsi, la mise en œuvre effective de la stratégie nationale, à travers l'implication et la participation de l'ensemble des acteurs, contribuera véritablement au développement du secteur des Produits Forestiers Autres que le Bois d'Œuvre.

## **LISTE DES DOCUMENTS À CONSIDERER**

**ARRANGEMENT DE MADRID. 1891 (à 1979).** Enregistrement international des marques.

**COMIFAC. 2014.** Plan de Convergence pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Yaoundé, Cameroun. 32p

**COMIFAC. 2008.** Directives sous-régionales relatives a la gestion durable des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) d'origine végétale en Afrique Centrale. FAO- GTZ. 24p.

**FAO. 1996.** Déclaration de Rome sur le Sécurité alimentaire mondiale. Sommet Mondiale de l'Alimentation. Rome, Italie novembre 1996. 46p

**FAO. 2007.** Gestion des ressources naturelles fournissant les PFNL en Afrique Centrale. Département des Forêts, 79 p.

**MIKOLO YOBO. C, MIDOKO IPONGA. D, NGOYE. A et MAGUEGULE. 2013.** Perspective de promotion de politiques, règlementations et stratégies en matière de gestion rationnelle des ressources naturelles basées sur les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) du point de vue des structures administratives, petits producteurs et leurs organisations au Gabon. Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET/CENAREST), CORAF/WECARD. 75p.

**NYARE ESSIMA. N, BOUANGA. E et NTOUTOUME. C. 2012 :** Stratégie Nationale et plan d'actions pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux en république gabonaise. 69p

**OAPI. 1999.** Accord de Bangui, acte du 24 février 1999 portant révision de l'Accord de Bangui, acte du 2 mars 1977 relatif à la création d'une Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle

**PSGE, 2012.** Le Gabon Emergent Plan Opérationnel 2011-2016. Juliet 2012, 142p.

**PROTOCOLE DE NAGOYA. 2010.** « L'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la convention sur la diversité biologiques ». Convention sur la diversité biologique, Nations Unies, Ed, 2012.

**PROTOCOLE RELATIF A L'ARRANGEMENT DE MADRID 1989 (à 2007).** L'enregistrement international des marques.

**RÉPUBLIQUE GABONAISE. 1993.** Loi n°16/93 du 26 août 1993 relative à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

**RÉPUBLIQUE GABONAISE. 1994.** Loi n°02/1994 du 10 décembre 1994 relative à la protection des biens culturels.

**RÉPUBLIQUE GABONAISE. 1998.** Loi n° 15/98 du 23 juillet 1998 instituant la charte des investissements en République gabonaise.

**RÉPUBLIQUE GABONAISE. 2001.** Loi n°16/01 du 31 décembre 2001 portante code forestier en République gabonaise.

**RÉPUBLIQUE GABONAISE. 2004.** Lettre de politique des secteurs forêt, pêche et aquaculture, aires protégées, environnement et de la formation.

**RÉPUBLIQUE GABONAISE. 2004.** Décret n°000692/PR/MEFEPEPN fixant les conditions d'exercice des droits d'usage coutumiers en matière de forêt, de faune de chasse et de pêche.

**RÉPUBLIQUE GABONAISE. 2005.** Loi n° 16/2005 du 20 septembre 2005 portant promotion des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries.

**RÉPUBLIQUE GABONAISE. 2005.** Ministère de la planification et de la programmation du développement. Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR).

**RÉPUBLIQUE GABONAISE. 2007.** Loi n° 003/2007 du 27 août 2007 relative aux parcs nationaux.

**RÉPUBLIQUE GABONAISE. 2008.** Ordonnance n° 011/PR/2008 du 25 juillet 2008 modifiant certaines dispositions de la loi 16/01 du 31 décembre 2001 portant code forestier en République gabonaise.

**RÉPUBLIQUE GABONAISE. 2012.** Arrêté n° 0117/PM/MEF du 07 février 2012 portant création, attribution et organisation du Comité Consultatif National sur les Produits Forestiers Non Ligneux.

**RÉPUBLIQUE GABONAISE. 2014.** Loi n°007/2014 du 01 Août 2014 relative à la protection de l'environnement en République gabonaise.

**RÉPUBLIQUE GABONAISE. 2017.** Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2017-2025.